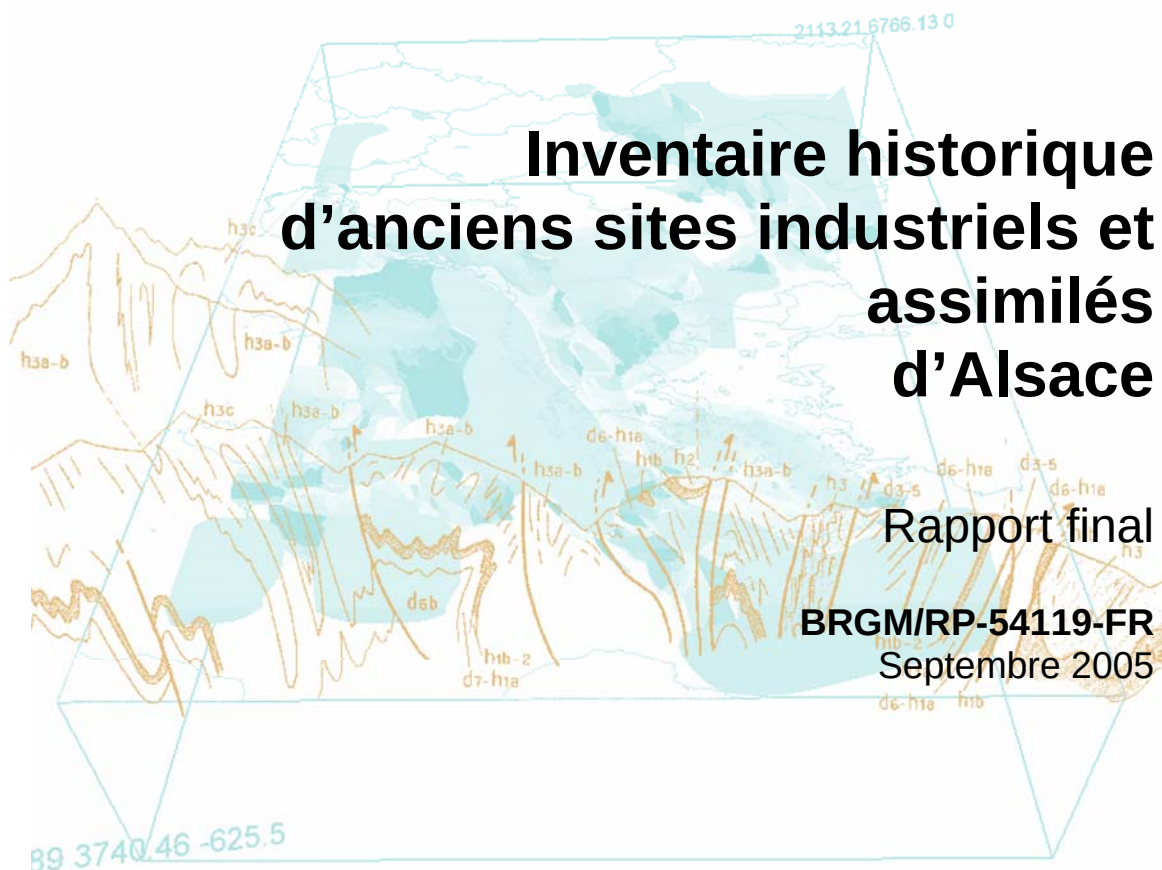




Inventaire historique d'anciens sites industriels et assimilés d'Alsace

Rapport final

BRGM/RP-54119-FR
Septembre 2005



Inventaire historique d'anciens sites industriels d'Alsace



Rapport final

BRGM/RP-54119-FR
Septembre 2005

Étude réalisée dans le cadre des opérations
de Service public du BRGM 2003-POL-B09

G. Fourniguet
Ph. Elsass



Mots clés : Inventaire historique, sites industriels, BASIAS, Base de données d'Anciens Sites Industriels et Activités de Service, Alsace.

En bibliographie, ce rapport sera cité de la façon suivante :

Fourniguet G., Elsass Ph. (2005) – Inventaire historique d'anciens sites industriels d'Alsace. BRGM/RP-54119-FR - 37 p., 7 fig., 4 tab., 3 cartes, 2 annexes.

Synthèse

Ces travaux entrent dans le cadre de la réalisation des inventaires historiques d'anciens sites industriels à l'échelle du territoire national, à la demande du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable (MEDD). L'inventaire historique d'anciens sites industriels d'Alsace a été réalisé par le BRGM, dans le cadre de sa mission de Service public, entre 2000 et 2005. L'étude a été financée conjointement par la dotation du BRGM, la Région Alsace, l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) et une participation de la Communauté Urbaine de Strasbourg.

L'inventaire suit globalement la méthode nationale publiée en 1996 par l'ADEME, avec un cadrage établi en 1998 par la Commission Régionale Sites et Sols pollués de la région Alsace. Suivant la description technique du programme définie pour l'Alsace, différentes tâches ont été successivement effectuées. Elles sont respectivement :

- le cadrage et la préparation de l'inventaire, afin de préciser notamment la période étudiée et les activités à retenir,
- l'exploitation des archives relatives aux anciennes activités industrielles et de service d'Alsace pour la partie Haut-Rhin, incluant un inventaire cartographique.
- le contrôle sur le terrain de sites d'Alsace pour la partie Haut-Rhin,
- le dépouillement des dossiers et archives relatifs aux activités industrielles et de service d'Alsace pour la partie Bas-Rhin,
- la consultation des communes du Haut-Rhin pour compléter l'information et préciser l'état d'occupation actuel,
- le contrôle sur le terrain de sites d'Alsace pour la partie Bas-Rhin,
- la consultation des communes du Bas-Rhin pour compléter l'information et préciser l'état d'occupation actuel,
- la saisie dans la base de données BASIAS (Base d'Anciens Sites Industriels et Activités de Service) de toutes les informations collectées y compris les coordonnées géographiques en système Lambert 2 étendu des sites localisés, permettant ainsi l'exploitation des données par un système d'information géographique ainsi que l'édition de cartes.

Ces travaux ont abouti, pour l'ensemble de la région Alsace, au recensement de 9502 sites industriels ou assimilés, dont 60 % ont pu être localisés par des coordonnées géographiques à l'échelle de 1/25 000. Sur le total des sites, 23 % sont encore en activité et 43 % ont terminé leur activité (35 % n'ayant pu être renseignés sur ce point).

Avertissement

Le recensement des sites est basé sur des sources bibliographiques obtenues principalement dans les Archives départementales du Haut-Rhin et du Bas-Rhin, dans les Préfectures du Haut-Rhin et du Bas-Rhin et certaines archives municipales.

La synthèse bibliographique a été complétée pour les communes les plus importantes par des contrôles en mairie et/ou sur la commune afin de connaître le type d'occupation actuel du site et de vérifier la localisation exacte des sites. De par les limites de la méthodologie, cet inventaire ne doit pas être considéré comme exhaustif. Les résultats sont valables au vu des dossiers consultés au moment de l'étude qui vont jusqu'à l'année 2000, date du début de l'inventaire, et sont sujets à évolution en fonction des mises à jour périodiques ultérieures.

Les informations relatives aux sites industriels recensés sont conservées dans BASIAS qui est la base nationale d'anciens sites industriels et activités de service. Cette base gérée par le BRGM a été déclarée à la CNIL (Commission Nationale sur l'Informatique et les Libertés) en septembre 1998.

Le droit d'accès et de rectification des personnes concernées par les sites inventoriés (propriétaires et occupants en titre des sites concernés) s'exercent auprès de la préfecture du département concerné ou du Service géologique régional Alsace du BRGM.

L'inscription d'un site dans BASIAS ne préjuge pas d'une pollution à son endroit.

Sommaire

Synthèse	3
Avertissement	5
Sommaire	7
Liste des figures	9
Liste des tableaux.....	10
Liste des annexes	10
Introduction	11
1. Méthodologie de l'inventaire	13
1.1. CADRAGE ET PREPARATION DE L'INVENTAIRE	13
1.1.1. Cadrage des travaux	13
1.1.2. Préparation des travaux	15
1.2. EXPLOITATION DES ARCHIVES POUR LA PARTIE HAUT-RHIN	15
1.2.1. Bilan des inventaires existants	15
1.2.2. Dépouillement aux Archives	15
1.2.3. Dépouillement à la Préfecture du Haut-Rhin	15
1.2.4. Approche topographique de l'inventaire des sites pour la partie Haut-Rhin	16
1.2.5. Regroupement des fiches par site	16
1.2.6. Saisie des données dans la base de données Basias	16
1.3. CONTROLE DE TERRAIN POUR LA PARTIE HAUT-RHIN	16

1.4. CONSULTATION DES MAIRIES ET DES SERVICES DE L'ETAT DANS LE HAUT-RHIN.....	17
1.5. NUMERISATION DES COORDONNEES X ET Y POUR LE HAUT-RHIN	18
1.6. FIN DE LA SAISIE DES DONNEES DANS BASIAS POUR LE HAUT-RHIN ...	18
1.7. EXPLOITATION DES ARCHIVES POUR LA PARTIE BAS-RHIN.....	18
1.7.1. Bilan des inventaires existants	18
1.7.2. Dépouillement aux Archives	18
1.7.3. Dépouillement à la Préfecture du Bas-Rhin.....	18
1.7.4. Approche topographique de l'inventaire des sites pour la partie Bas-Rhin	19
1.7.5. Regroupement des fiches par site	19
1.7.6. Saisie des données dans la base de données Basias	19
1.8. CONTROLE DE TERRAIN POUR LA PARTIE BAS-RHIN.....	19
1.9. REALISATION D'UN CONTROLE DE TERRAIN : LE CAS DE LA COMMUNE DE ROSHEIM.....	20
1.10. CONSULTATION DES MAIRIES ET DE SERVICES DE L'ETAT POUR LE BAS-RHIN.....	22
1.11. NUMERISATION DES COORDONNEES X ET Y POUR LE BAS-RHIN	22
1.12. FIN DE LA SAISIE DES DONNEES DANS BASIAS POUR LE BAS-RHIN	22
2. Présentation générale des données de l'inventaire Alsace.....	23
2.1. ETAT D'ACTIVITE DES SITES	23
2.2. NOMBRE DE SITES LOCALISES ET GEOREFERENCES	24
2.3. REPARTITION DES INSTALLATIONS ET DES SITES PAR CODES ET GROUPES D'ACTIVITES	25

2.3.1. Répartition de l'ensemble des 16293 installations recensées.....	25
2.3.2. Répartition des 9502 sites recensés dans BASIAS Alsace.....	27
3. Bilan global	29
3.1. RESULTATS DE L'INVENTAIRE POUR L'ALSACE	29
3.2. COMPARAISON AVEC D'AUTRES INVENTAIRES REGIONAUX.....	32
3.3. EXEMPLES D'EXPLOITATION DES RESULTATS	32
4. Moyens de communication et de diffusion	35
Conclusion	37
Bibliographie	39
Abréviations	41
Annexes	43

Liste des figures

Figure 1 - Répartition des types d'activités des sites de Rosheim	20
Figure 2 - Localisation des sites à Rosheim	21
Tableau 1 - Nombre des sites recensés en Alsace en fonction de l'état d'activité.....	23
Figure 3 - Histogramme relatif à l'état d'activité des sites recensés en Alsace.....	24
Tableau 2 - Nombre des sites localisés en Alsace	24
Figure 4 - Histogramme relatif au nombre de sites recensés, localisés en Alsace	25
Tableau 5 - Répartition, selon les groupes définis par le SEI, des diverses activités recensées.....	26
Figure 5 - Histogramme de la répartition des groupes "SEI" des diverses installations inventoriées, dans chacune des familles d'activités recensées.....	27
Tableau 3 - Nombre de sites par groupes "SEI" en fonction de l'état d'activité.....	28
Figure 6 - Histogramme relatif au nombre de sites par groupes d'activité SEI en fonction de l'état d'activité	28

Figure 7 - Etat d'activité des 9502 sites.....	29
Figure 8 - Pourcentage de sites localisés parmi les 6925 dont l'état d'activité est "Activité terminée" ou "Ne sait pas"	30
Figure 9 - Répartition dans les groupes SEI d'activité, des 3360 sites localisés dont l'état d'activité est "Activité terminée" ou "Ne sait pas"	30
Figure 10 : Schéma synthétique des résultats de l'inventaire Alsace	31
Figure 11 : Comparaison des résultats d'inventaires de régions à 2 départements	32
Figure 12 : Répartition des types d'activité dans les grandes communes du Bas-Rhin	33
Figure 13 : Répartition des types d'activité dans les grandes communes du Haut-Rhin	34

Liste des tableaux

Tableau 1 - Nombre des sites recensés en Alsace en fonction de l'état d'activité	23
Tableau 2 - Nombre des sites localisés en Alsace.....	24
Tableau 3 - Nombre de sites par groupes "SEI" en fonction de l'état d'activité	28

Liste des annexes

Annexe 1 Corrélation entre codes NAF (modifiés) et groupes d'activité du SEI.....	45
Annexe 2 Cartes	59

Introduction

Cette étude s'inscrit dans le cadre la réalisation des Inventaires Historiques Régionaux (IHR) d'anciens sites industriels et activités de service, programmée à la suite de la circulaire du Ministère chargé de l'Ecologie du 3 décembre 1993.

L'inventaire des activités industrielles passées et actuelles d'Alsace a été réalisé par le BRGM, maître d'ouvrage, dans le cadre de sa mission de Service public, sur sa dotation et avec les participations financières de la Région Alsace, de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse (AERM), de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME). Le financement a été abondé en dernière phase par la Communauté Urbaine de Strasbourg. Les représentants de ces organismes, avec ceux de la DRIRE et de la DIREN, ont constitué le comité de pilotage de l'étude.

Ainsi l'étude a fait l'objet d'une convention entre le BRGM et la Région Alsace (associée à l'Agence de l'eau Rhin-Meuse) et d'une convention avec l'ADEME. Compte tenu du nombre de sites à inventorier qui s'est avéré beaucoup plus important que prévu initialement, une nouvelle convention avec l'ADEME ainsi qu'une convention avec la Communauté Urbaine de Strasbourg ont permis de finaliser les travaux.

Le premier objectif de l'inventaire était de recenser de manière aussi large que possible tous les sites, c'est à dire les lieux géographiques ayant été le siège d'une ou de plusieurs activités industrielles ou de stockages de produits divers dans un secteur d'étude prédéfini et pendant une période donnée.

La période retenue pour l'inventaire de l'Alsace s'étend depuis le 19^{ème} siècle jusqu'en 2000, date du début de l'inventaire. Le dépouillement des dossiers d'archives a été réalisé dans les Préfectures des départements, dans les Archives Départementales et certaines archives municipales.

Des demandes d'informations complémentaires ont été réalisées en s'adressant aux différentes communes. Les sites connus de mémoire d'homme ont ainsi reçu des compléments d'informations.

Globalement, les activités recensées sont toutes les activités soumises à autorisation ou à déclaration, régies par la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE). Les résultats présentés ici prennent en compte les dernières informations fournies par les mairies en mars 2005.

Les grandes étapes nécessaires à l'acquisition des données sont rappelées depuis le dépouillement des archives et les regroupements des fiches par site, jusqu'aux consultations des communes et des services déconcentrés de l'Etat, aux visites rapides sur le terrain et à la saisie des données dans la base BASIAS.

Conformément aux conventions passées avec les financeurs, l'objectif final de cette étude était de leur fournir une base de sites géoréférencés autant que possible, afin de

permettre le croisement de ces données, via un système d'information géographique, avec d'autres bases de données régionales.

Ce travail d'inventaire a été réalisé sous le contrôle et le suivi des membres du comité de pilotage et avec la collaboration d'agents du BRGM, d'étudiants français et allemands, de responsables et personnels des Préfectures, des Archives Départementales et de mairies, ainsi que d'intervenants extérieurs.

1. Méthodologie de l'inventaire

1.1. CADRAGE ET PREPARATION DE L'INVENTAIRE

1.1.1. Cadrage des travaux

Le cadrage des travaux de l'Inventaire a été réalisé avec un cahier des charges établi en date du 3 décembre 1999 par la Commission Régionale Sites et Sols pollués (compte-rendu du 6 janvier 1998). Ce cahier des charges a été monté sur la base des consignes nationales en suivant les recommandations du Ministère chargé de l'Ecologie (guide ADEME) et en prenant en compte les spécificités régionales de l'Alsace. Il définit le secteur géographique, les activités à retenir ainsi que la période à couvrir dans le cadre du recensement.

Les critères suivants ont été retenus :

- inventaire sur toute l'Alsace,
- période allant de 1850 à 2000 (date de démarrage de l'Inventaire),
- trois groupes d'activités ont été pris en compte à partir des groupes définis par la circulaire du 3 avril 1996 du Service de l'Environnement Industriel (SEI) du Ministère chargé de l'Ecologie relative à réalisation de diagnostics initiaux et de l'évaluation simplifiée des risques sur les sites industriels en activité. Ces groupes ont été complétés et amendés en fonction des spécificités régionales de l'Alsace définies par le groupe de travail Sites et Sols pollués :

Groupe 1 (priorité 1) :

- anciennes décharges ou dépôts, installations de recyclage, récupération et élimination de déchets industriels
- production et/ou stockage (associés ou non associés à l'activité de production) des industries de la chimie, de la pétrochimie, de la carbochimie, de la pharmacie et de la parapharmacie, notamment des phytosanitaires et des pesticides, de l'extraction et du raffinage du pétrole, de la gazéification, la cokéfaction et la transformation de la houille
- dépôts d'hydrocarbures de plus de 10 m³, stations-service, casses auto
- industries de la métallurgie et fonderies de métaux non ferreux, de la sidérurgie primaire des métaux ferreux (cokerie, agglomération, haut fourneau, aciérie à oxygène, etc.) et du traitement de surface, *et leurs terrils, crassiers et lagunes*¹

¹ Les mentions en italique sont des ajouts par le Groupe de travail de la Commission Régionale Sites et Sols pollués à la liste nationale

- activités d'ennoblissement textile, de tanneries et de traitement du bois
- activités de cristallerie et de céramique
- *imprimerie et papeterie*
- *décharges d'ordures ménagères suspectées de contenir des déchets industriels, décharges de carcasses ou d'animaux malades (usines d'équarrissage), gravières remblayées suspectes*
- *anciennes installations militaires*

Groupe 2 (priorité 2) :

- centrales thermiques (charbon, fuel)
- sidérurgie secondaire des métaux ferreux, transformation de l'acier, industrie mécanique et ateliers d'entretien et de maintenance (*y compris ferroviaires et fluviaux*)
- *gares ferroviaires (fret et triage), gravières remblayées (sans suspicion particulière)*
- *industrie nucléaire et sources radioactives*
- *abattoirs*

Groupe 3 (priorité 3) :

- autres activités industrielles
- *gares de voyageurs*

• **Activités à exclure :**

- exploitations agricoles
- dépôts de liquides inflammables inférieurs à 10 m³
- four à chaux
- tuilerie, briqueterie
- carrières à ciel ouvert (hors cuves de carburant et atelier d'entretien associés)
- forgeron et ferblantier (hors fonderie et traitement de surface)
- carbonisation du bois (charbonnier) et dépôt de charbon (hors combustibles associés)
- fabrique de gélatine animale
- appareil mobile de fabrication d'acétylène
- entrepôt frigorifique non classé ou soumis à simple déclaration

- découpe de bois (hors traitement)
- centrale à béton

1.1.2. Préparation des travaux

Les activités recensées sont globalement toutes les activités soumises à autorisation ou à déclaration, régies par la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE). La préparation de l'étude avec la collaboration d'intervenants de l'Université de Haute Alsace, du CRESAT et du CERARE pour la partie Haut-Rhin et la consultation de responsables dans les Préfectures et aux Archives départementales ont permis de retenir comme sources d'information :

- le Bureau des Installations classées de la Préfecture du Haut-Rhin,
- les Archives Départementales du Haut-Rhin,
- des Archives Municipales (notamment Mulhouse)
- le Bureau de l'Environnement et des Installations classées de la Préfecture du Bas-Rhin,
- les Archives Départementales du Bas-Rhin.

1.2. EXPLOITATION DES ARCHIVES POUR LA PARTIE HAUT-RHIN

Cette tâche est détaillée dans le rapport BRGM/RP-52440-FR de juillet 2003 auquel il est possible de se référer.

1.2.1. Bilan des inventaires existants

Préalablement à l'exploitation des archives, un bilan des inventaires existants réalisés par divers organismes, dont le BRGM, et disponibles au SGR Alsace, avait permis de recenser 498 sites industriels résultant d'inventaires existants.

1.2.2. Dépouillement aux Archives

Les travaux de dépouillement des archives ont abouti au recensement de 2400 entreprises qui ont chacune fait l'objet d'une fiche.

1.2.3. Dépouillement à la Préfecture du Haut-Rhin

Les travaux de dépouillement des dossiers de la Préfecture ont permis de recenser 1250 entreprises qui ont chacune fait l'objet d'une fiche.

1.2.4. Approche topographique de l'inventaire des sites pour la partie Haut-Rhin

Afin de localiser précisément les sites visibles sur les cartes topographiques, ce travail a consisté à relever les sites et leurs coordonnées géographiques sur les éditions successives des feuilles topographiques disponibles au BRGM/SGR Alsace. Au total, pour le Haut-Rhin, 1300 sites ont été inventoriés et localisés dans un système d'information géographique. Un certain nombre de ces sites correspond à des sites inventoriés d'autre part en archives : le rapprochement entre les sites relevés dans les archives et les sites relevés sur les cartes a été fait au cours de la phase de contrôle de terrain où l'on a vérifié la localisation des sites.

1.2.5. Regroupement des fiches par site

L'ensemble des fiches issues des inventaires préexistants et du dépouillement des archives a été classé par communes puis par adresses afin de regrouper les entreprises correspondant à un même site pour pouvoir éliminer les doublons. A l'issue de ce travail, environ 3500 sites étaient répertoriés.

1.2.6. Saisie des données dans la base de données Basias

La saisie dans Basias des informations recueillies dans les fiches de sites issues du regroupement a été effectuée. Toutes les informations notées dans les fiches papier ont été intégrées, si nécessaire dans des champs commentaires.

Au total, plus de 3500 sites ont été saisis dans la base avec un indice spécifique et peuvent ainsi faire l'objet de requêtes par commune, par type d'activité ou par groupe d'activités.

1.3. CONTROLE DE TERRAIN POUR LA PARTIE HAUT-RHIN

Ce contrôle avait deux objectifs principaux :

- préciser l'adresse des sites non encore localisés ou vérifier les sites dont l'implantation est connue mais dont l'usage actuel est considéré sensible,
- préciser l'état d'occupation actuel des sites.

Le choix des sites devant faire l'objet de visites de contrôle a été arrêté par le Comité de pilotage. Il a été décidé de :

- visiter les communes ayant plus de 40 sites inventoriés situés majoritairement dans la plaine d'Alsace, à savoir Cernay, Colmar, Guebwiller, Huningue, Illzach, Mulhouse, Rixheim, Saint-Louis, Sainte-Marie-aux-Mines, Soultz et Thann,
- essayer d'obtenir les informations nécessaires à la localisation pour tous les sites de ces communes,

- contrôler systématiquement dans ces communes l'état actuel d'activité d'au moins tous les sites du groupe 1 défini par le SEI, à activité terminée.

L'inventaire cartographique préalablement effectué a servi par rapprochement à la localisation des sites sur le terrain. La liste des sites en activité suivis par la DRIRE, mise à disposition pour cette phase de travaux, a en outre permis de réduire le nombre de sites à contrôler sur le terrain.

1.4. CONSULTATION DES MAIRIES ET DES SERVICES DE L'ETAT DANS LE HAUT-RHIN

Cette consultation avait pour objet de compléter les informations brutes récoltées lors du dépouillement des dossiers des Archives départementales, municipales et préfectorales.

Pour la consultation des mairies, ce complément d'informations a porté principalement sur :

- L'état d'activité du site (présence ou non d'une activité industrielle),
- L'adresse du site (par localisation sur carte de préférence),
- L'état d'occupation actuel du site (en friche, réaménagé ,...).

Il est aussi demandé, lors de cette consultation, de compléter les listes avec les anciennes activités industrielles de la commune qui n'auraient pas encore figuré dans l'Inventaire présenté.

Cette consultation a duré plusieurs mois. Un courrier avec lettre officielle de la Préfecture, expliquant la démarche de l'Inventaire et notre attente quant à leur participation, a été envoyé à chaque commune ayant au moins un site inventorié. Ce courrier était accompagné de la liste des sites recensés et d'une carte de la commune. Le taux final de réponses obtenues est de 65 % environ.

La DRIRE Alsace, en charge de la base ICPE des installations classées pour la protection de l'environnement, nous a fournis des tableaux numériques issus d'une requête, qui ont permis notamment de corriger et valider un certain nombre de noms d'entreprise, des adresses et des états d'activité.

Un tableau synthétique des sites Basias inventoriés dans le Haut-Rhin a été envoyé à la DIREN Alsace, qui a communiqué en retour au BRGM des noms d'établissements n'apparaissant pas dans Basias ainsi que des compléments d'informations et des rectifications à apporter. Ces informations complémentaires ont été saisies dans la base.

1.5. NUMERISATION DES COORDONNEES X ET Y POUR LE HAUT-RHIN

La localisation des sites s'est effectuée selon trois approches :

- présence de plans suffisamment précis aux Archives départementales ou à la Préfecture pour les reporter sur cartes IGN au 1/25 000,
- informations fournies par les consultations des communes,
- informations fournies par l'approche toponymique des cartes anciennes,
- visites de terrain.

Au total, sur les 3467 sites contenus dans l'inventaire pour le Haut-Rhin, 1921 ont pu être géoréférencés, soit 55 % des sites.

1.6. FIN DE LA SAISIE DES DONNEES DANS BASIAS POUR LE HAUT-RHIN

Les nouvelles informations recueillies au cours des étapes précédentes ont été intégrées dans la base de données :

- coordonnées X et Y en Lambert II étendu en mètres,
- état d'occupation actuel du site.

1.7. EXPLOITATION DES ARCHIVES POUR LA PARTIE BAS-RHIN

Cette tâche a démarré dès la fin de l'exploitation des archives du Haut-Rhin. Elle est détaillée dans le rapport BRGM/RP-53646-FR de janvier 2005 auquel on pourra se référer.

1.7.1. Bilan des inventaires existants

Préalablement à l'exploitation des archives, un bilan des inventaires existants réalisés par divers organismes, dont le BRGM, et disponibles au SGR Alsace avait permis de recenser 226 sites industriels résultant d'inventaires existants.

1.7.2. Dépouillement aux Archives

Le travail de dépouillement aux Archives départementales a permis la création de 782 fiches de sites.

1.7.3. Dépouillement à la Préfecture du Bas-Rhin

La consultation des dossiers "installations classées" de la Préfecture a permis de recenser plus de 6000 fiches d'installations classées.

1.7.4. Approche topographique de l'inventaire des sites pour la partie Bas-Rhin

Ce travail a consisté à relever les sites et leurs coordonnées géographiques sur les éditions successives des feuilles topographiques disponibles au BRGM/SGR Alsace. Au total, pour le Bas-Rhin, 1400 sites ont été inventoriés et localisés dans un système d'information géographique. Un certain nombre de ces sites correspond à des sites inventoriés d'autre part en archives : le rapprochement est fait au cours de la phase de contrôle de terrain où l'on vérifie la localisation des sites.

1.7.5. Regroupement des fiches par site

L'ensemble des fiches issues des inventaires préexistants et du dépouillement des archives est trié par commune puis par adresse afin de regrouper les entreprises correspondant à un même site (élimination des doublons). A l'issue de ce travail, environ 6000 sites sont répertoriés.

1.7.6. Saisie des données dans la base de données Basias

La saisie, dans Basias, des informations recueillies dans les fiches de sites issues du regroupement est réalisée. Toutes les informations recueillies dans les fiches papier sont intégrées, y compris le cas échéant dans des champs commentaires.

Au total, plus de 6000 sites sont saisis dans la base avec un indice spécifique et peuvent notamment faire l'objet de requêtes par commune, par type d'activité ou par groupe d'activités.

1.8. CONTROLE DE TERRAIN POUR LA PARTIE BAS-RHIN

Le choix des sites à visiter a été fait par le Comité de pilotage. Il a été décidé de :

- visiter les communes ayant le plus de sites inventoriés sur leur territoire, soit, par ordre alphabétique, Bischheim, Bischwiller, Eckbolsheim, Erstein, Eschau, Fegersheim, Geispolsheim, Haguenau, Hoenheim, Hoerd, Illkirch-Graffenstaden, Ingwiller, Lingolsheim, Molsheim, Obernai, Ostwald, Reichstett, Rosheim, Saverne, Schiltigheim, Sélestat, Souffelweyersheim et Strasbourg,
- essayer d'obtenir les informations de localisation de tous les sites,
- contrôler systématiquement l'état actuel d'activité d'au moins tous les sites du groupe 1 défini par le SEI, à activité terminée.

L'inventaire cartographique préalablement effectué a été utilisé pour localisation des sites sur le terrain.

1.9. REALISATION D'UN CONTROLE DE TERRAIN : LE CAS DE LA COMMUNE DE ROSHEIM

Parmi les communes contrôlées, la commune de Rosheim (4500 habitants) avec 33 sites répertoriés est typique des petites villes du piémont qui disposent de nombreux commerces et de petites industries. Compte tenu de la taille réduite de la ville, il a été possible de localiser tous les sites industriels anciens et récents et ainsi d'évaluer le degré d'exhaustivité du travail accompli.

Sur l'ensemble des sites répertoriés à Rosheim (en activité ou fermés), la moitié sont de nature "industrielle" et correspondent à des usines ou entreprises artisanales variées du métal, de l'électronique, de l'imprimerie, du recyclage de ferraille (figure 1). On note que près de la moitié des sites sont encore en activité.

Sur ces 33 sites, 29 ont été recensés d'après les recherches en archives, notamment celles des installations classées, en raison du fait qu'ils possédaient des dépôts de liquide inflammable (DLI).

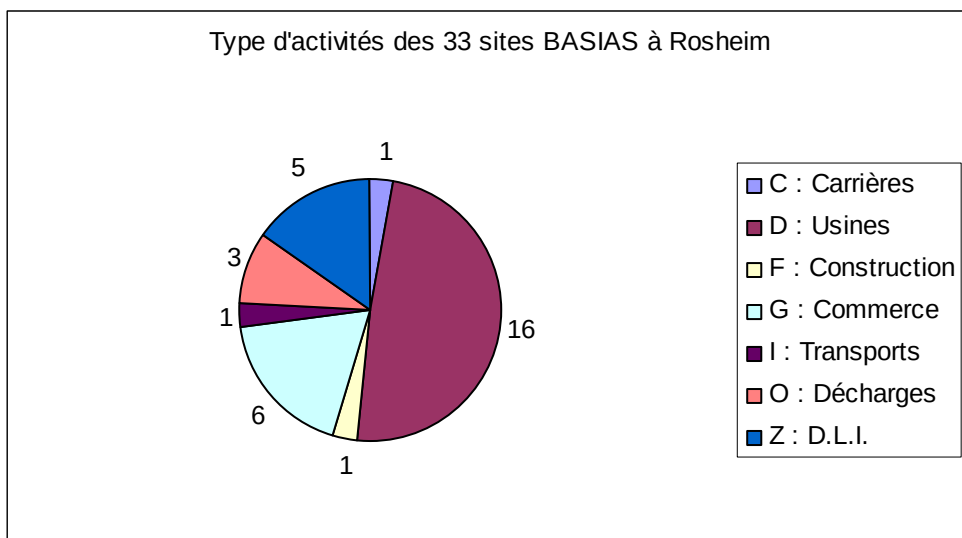


Figure 1 - Répartition des types d'activités des sites de Rosheim

Quatre sites non recensés par les archives ont été identifiés au cours de la visite de contrôle et par consultation des services de la commune :

1. les Câbleries d'Alsace-Lorraine, petit site semi-industriel, aujourd'hui en friche,
2. une usine de composants électroniques, en cours de déménagement,
3. une des deux imprimeries en activité à Rosheim,
4. une usine de découpe inox en activité.

Les deux premiers sites avaient été repérés par l'analyse cartographique des éditions de cartes topographiques successives, ce qui montre la complémentarité des approches archivistique et par cartographique. Sur la figure 2, les sites repérés par cartographie figurent en jaune. On notera sur cette figure, à l'Ouest de l'agglomération, un site repéré par cartographie mais non retrouvé sur le terrain : il s'agit d'une petite carrière disparue au début du 20^{ème} siècle et sur laquelle aucun document d'archive n'a été retrouvé.

Ce type de site repéré sur les cartes mais sur lequel il n'y a pas d'information d'après les archives (nom et activité sont donc inconnus) n'a pas été saisi dans Basias. Le Comité de pilotage a estimé, lors de la réunion finale du 22 novembre 2005, qu'il serait utile de saisir ces sites dans Basias également pour aider à la recherche d'anciens sites pollués. Ce travail reste à faire.

La visite de contrôle de la commune de Rosheim a permis de vérifier le caractère non exhaustif de l'inventaire des sites d'après les seules archives, et de constater l'utilité de l'approche cartographique lors des enquêtes de terrain.

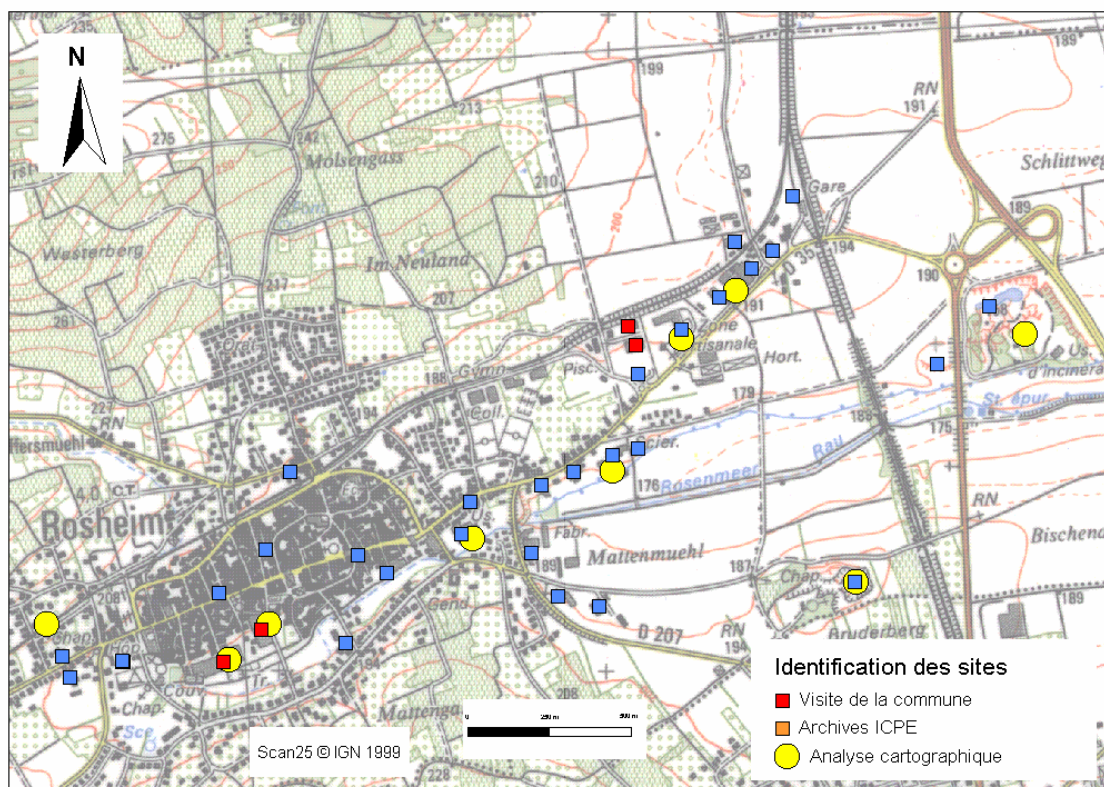


Figure 2 - Localisation des sites à Rosheim

1.10. CONSULTATION DES MAIRIES ET DE SERVICES DE L'ETAT POUR LE BAS-RHIN

Cette consultation avait pour but de compléter les informations brutes recueillies lors du dépouillement des dossiers en Préfecture et aux Archives départementales.

Cette consultation a duré plusieurs mois. Un courrier avec lettre officielle de la Préfecture, expliquant la démarche de l'Inventaire et notre attente quant à leur participation, a été envoyé à chaque commune ayant au moins un site inventorié. Ce courrier était accompagné de la liste des sites recensés et d'une carte de la commune. Le taux final de réponses obtenues est de 52 % environ.

Il est à noter que le présent rapport final Alsace prend en compte les derniers retours d'informations fournis par les mairies du Bas-Rhin jusqu'en mars 2005 et donc inclut dans le bilan synthétique cette actualisation.

La liste, gérée par la DRIRE, des Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) soumises à autorisation, nous a permis de corriger et valider certains noms d'entreprises, des adresses et notamment de distinguer les sites inventoriés en activité de ceux qui ne le sont plus.

1.11. NUMERISATION DES COORDONNEES X ET Y POUR LE BAS-RHIN

La localisation des sites s'est effectuée selon trois approches :

- présence de plans suffisamment précis aux Archives départementales ou à la Préfecture pour les reporter sur cartes IGN au 1/25 000,
- informations fournies par les consultations des communes,
- informations fournies par l'approche toponymique des cartes anciennes,
- visites de terrain.

En résumé, sur les 6035 sites du Bas-Rhin contenus dans l'inventaire, 3655 sont géoréférencés, soit 61 %.

1.12. FIN DE LA SAISIE DES DONNEES DANS BASIAS POUR LE BAS-RHIN

Les nouvelles informations recueillies au cours des étapes précédentes ont été intégrées dans la base de données :

- coordonnées X et Y en Lambert II étendu en mètres,
- état d'occupation actuel du site.

2. Présentation générale des données de l'inventaire Alsace

2.1. ETAT D'ACTIVITE DES SITES

A l'issue de l'inventaire les sites sont répartis en 3 catégories (cf. tableau 1, figure 1) :

- sites en activité : le site est occupé par une activité industrielle relevant de la police des Installations classées pour la protection de l'environnement,
- sites à activité terminée : il n'y a plus d'activité industrielle sur le site, qui est donc, soit en friche, soit réutilisé pour un autre usage. Les sites partiellement en activité et partiellement réaménagés, ceux en friche, ceux partiellement réaménagés et partiellement en friche sont intégrés dans cette catégorie,
- sites dont l'état d'activité est inconnu, (rubrique « ne sait pas » dans BASIAS), le plus souvent dû à l'insuffisance des données sur la localisation du site ou à l'absence de réponse des mairies consultées.

Le bilan présenté inclut les derniers retours d'informations fournis par les mairies du Bas-Rhin jusqu'en mars 2005.

La carte 1 (cf. annexe 2) présente la répartition dans les trois catégories d'activité des sites localisés et géoréférencés au moyen de leurs coordonnées X et Y.

Etat d'activité	Nombre de sites
En activité	2577
Activité terminée*	3355
Ne sait pas	3570
Total	9502

* Sites renseignés dans Basias par : "Activité terminée", ou "Partiellement réaménagé et partiellement en friche", ou "En activité et partiellement en friche", ou "En activité et partiellement réaménagé".

Tableau 1 - Nombre des sites recensés en Alsace en fonction de l'état d'activité

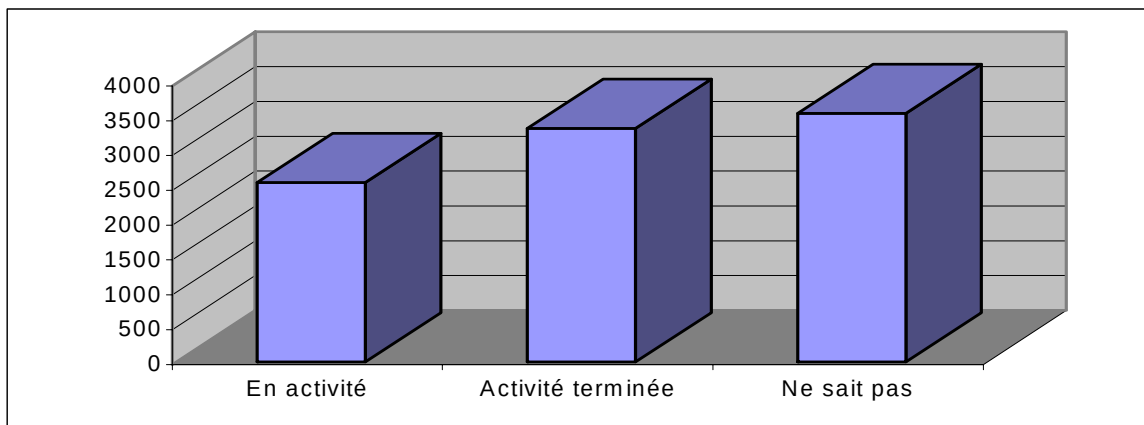


Figure 3 - Histogramme relatif à l'état d'activité des sites recensés en Alsace

2.2. NOMBRE DE SITES LOCALISES ET GEOREFERENCES

La localisation des sites de l'Inventaire a été réalisée de différentes façons :

- localisation à partir des plans présents dans les dossiers consultés à la Préfecture ou aux Archives départementales,
- localisation après approche toponymique sur cartes anciennes,
- localisation par consultation auprès des mairies,
- localisation par visite de terrain.

Sites localisés	Nombre de sites
Oui	5576
Non	3926
Total	9502

Tableau 2 - Nombre des sites localisés en Alsace

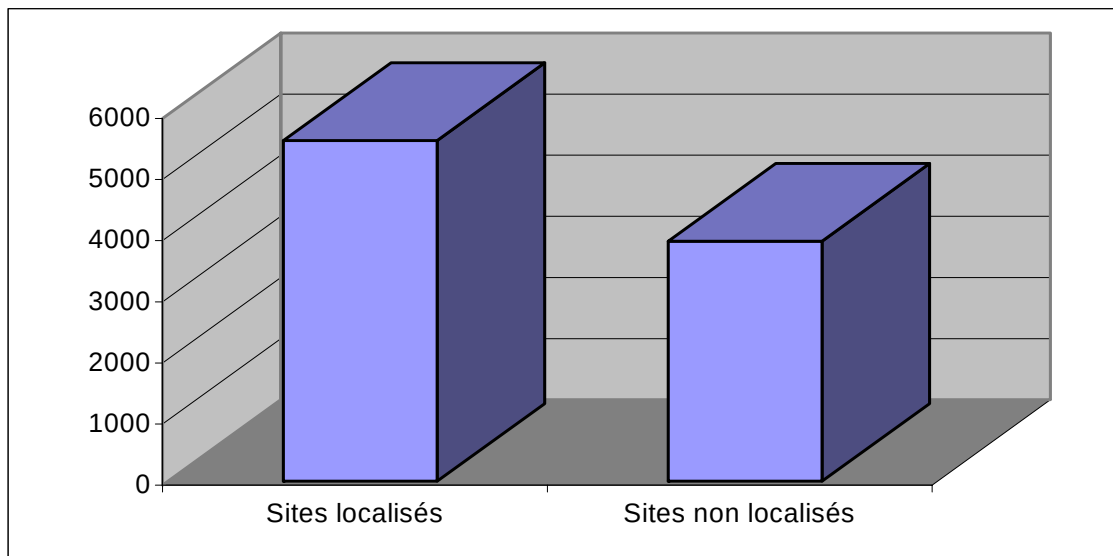


Figure 4 - Histogramme relatif au nombre de sites recensés, localisés en Alsace

2.3. REPARTITION DES INSTALLATIONS ET DES SITES PAR CODES ET GROUPES D'ACTIVITES

Dans ce chapitre seront successivement présentées :

- la répartition de l'ensemble des 16293 installations recensées,
- la répartition des 9502 sites de BASIAS.

2.3.1. Répartition de l'ensemble des 16293 installations recensées

Les activités industrielles sont identifiées par le code NAF adapté à BASIAS : Nomenclature des Activités Françaises modifiée (cf. annexe 2).

Plusieurs installations ou activités différentes ont pu se succéder ou coexister sur le même site ; cela donne un nombre d'activités (code NAF) supérieur au nombre de sites (cf. sous-chapitre 2.3.2.). Tous les codes d'activité (16293) utilisés lors du recensement des diverses installations sont représentés ci-après, répartis en fonction de leur appartenance à l'un des groupes d'activité définis par le Service de l'Environnement Industriel (SEI) du Ministère de l'Ecologie et du développement durable.

Il peut être constaté que, parmi les 16293 activités recensées, la majorité relève du groupe 1.

ACTIVITE	code NAF	1 ^{er} Groupe	2 ^{ème} Groupe	3 ^{ème} Groupe	TOTAL
Agriculture, Chasse, Sylviculture	A	56	0	29	85
Pisciculture	B	0	0	1	1
Industrie extractive	C	75	1	147	223
Industries agricoles et alimentaires	DA	0	0	722	722
Industrie textile et habillement	DB	186	0	734	920
Industrie du cuir et de la chaussure	DC	109	0	22	131
Travail du bois et fabrication d'articles en bois	DD	283	1	600	884
Industrie du papier et du carton ; édition, imprimerie	DE	189	0	48	237
Cokéfaction, raffinage, industries nucléaires	DF	48	0	76	124
Industrie chimique	DG	919	0	0	919
Industrie du caoutchouc et des plastiques	DH	382	0	0	382
Fabrication de produits minéraux non métalliques	DI	182	0	239	421
Métallurgie et travail des métaux	DJ	1015	1082	0	2097
Fabrication de machines et équipements	DK	10	306	1	317
Fabrication, réparation d'équipements électriques ou électroniques	DL	192	93	0	285
Fabrication de matériel de transport	DM	0	34	0	34
Autres industries manufacturières	DN	216	0	109	325
Production d'électricité, d'eau et de chaleur	E	220	6	588	814
Construction (Métiers de la)	F	0	0	41	41
Commerce réparation automobile (ou autre)	G	838	1557	67	2462
Transports, Communications	I	6	63	64	133
Immobilier, Locations, Services aux entreprises	K	15	0	0	15
Santé, Action sociale	N	0	0	26	26
Assainissement, déchets	O	926	2	16	944
Stockage de produits chimiques, boues, D.L.I...	Z	2900	0	851	3751
TOTAL		8767	3145	4381	16293

Tableau 5 - Répartition, selon les groupes définis par le SEI, des diverses activités recensées

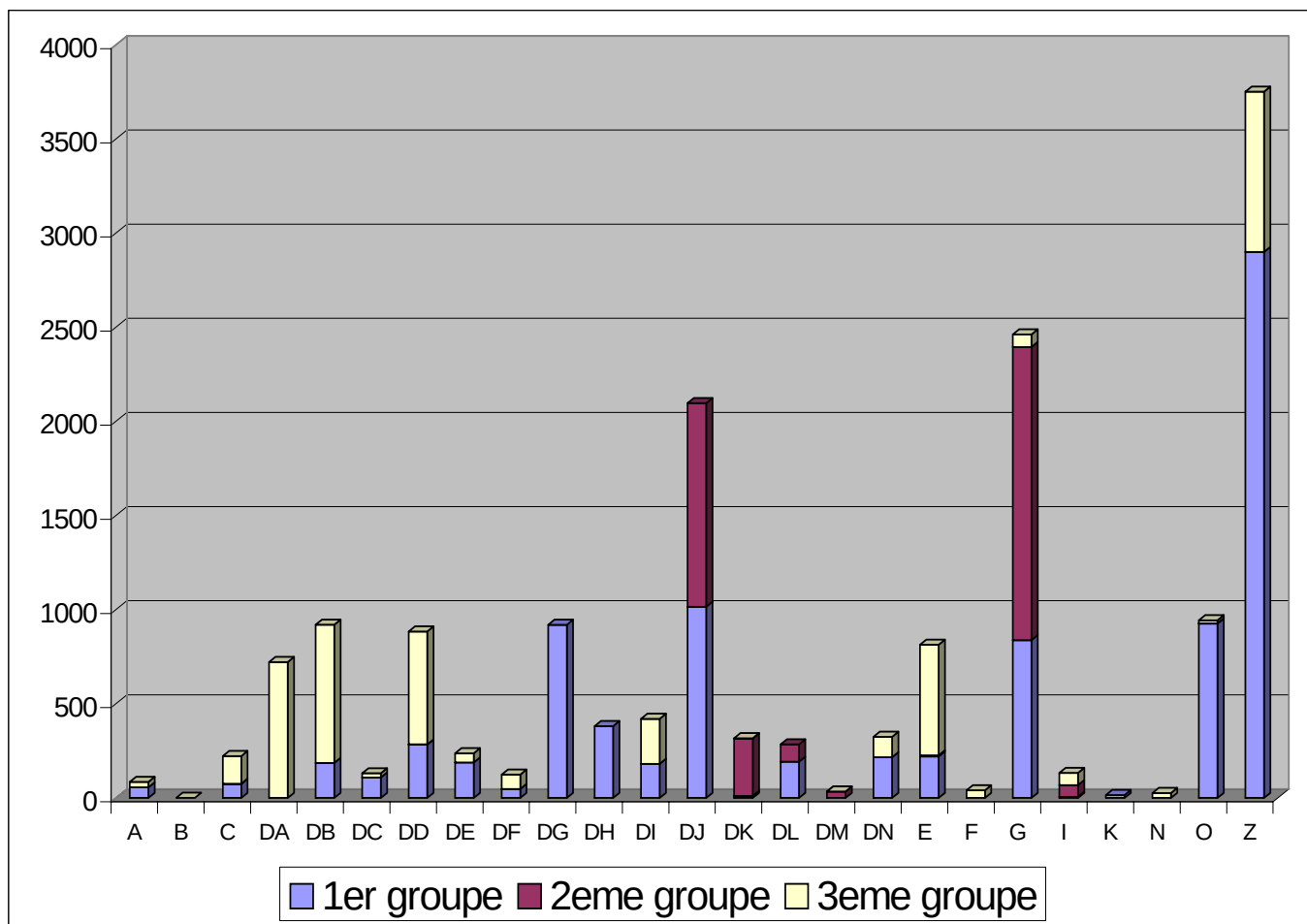


Figure 5 - Histogramme de la répartition des groupes "SEI" des diverses installations inventoriées, dans chacune des familles d'activités recensées

2.3.2. Répartition des 9502 sites recensés dans BASIAS Alsace

Les diverses activités sont réparties en trois groupes (cf. annexe 1). Ces groupes d'activité appelés « groupes SEI² » sont classés en fonction de leur dangerosité potentielle sur l'environnement, selon l'ordre de priorité suivant :

groupe 1 > groupe 2 > groupe 3.

Dans la classification des sites d'après leurs activités, l'activité (et le code NAF correspondant) dont la dangerosité potentielle est la plus forte est retenue. La majorité des 9502 sites (cf. tableau 4) se situe dans le groupe 1 (6283 sites, soit 66 %). Les activités des 2^{ème} et 3^{ème} groupes représentent respectivement 12 % (1137 sites) et 22 % (2082 sites).

² Groupes définis par la circulaire du 3 avril 1996 du Service de l'Environnement Industriel (SEI) du Ministère chargé de l'Ecologie relative à réalisation de diagnostics initiaux et de l'évaluation simplifiée des risques sur les sites industriels en activité

La carte 2 (cf. annexe 2) présente la répartition des sites correspondant aux principales activités recensées selon leur code NAF simplifié. Ce sont tous les sites localisés, quel que soit leur état actuel d'activité.

Les sites recensés en Alsace sont principalement concentrés dans les grandes agglomérations (voir carte 3 de l'annexe 2). Les activités représentées sont surtout liées aux dépôts de liquides inflammables et stockages (code Z) avec 2174 sites, aux commerces de réparation automobile et stations essence (code G) avec 1243 sites, à la métallurgie et au travail des métaux (code DJ) avec 1125 sites, et à l'assainissement et aux déchets, incluant les décharges (code O) avec 823 sites.

Etat d'activité	groupe 1	groupe 2	groupe 3	total
En activité	1896	316	365	2577
Activité terminée*	2171	405	779	3355
Non renseigné	2216	416	938	3570
TOTAL	6283	1137	2082	9502

* Sites renseignés dans Basias par : "Activité terminée", ou "Partiellement réaménagé et partiellement en friche", ou "En activité et partiellement en friche", ou "En activité et partiellement réaménagé".

Tableau 3 - Nombre de sites par groupes "SEI" en fonction de l'état d'activité

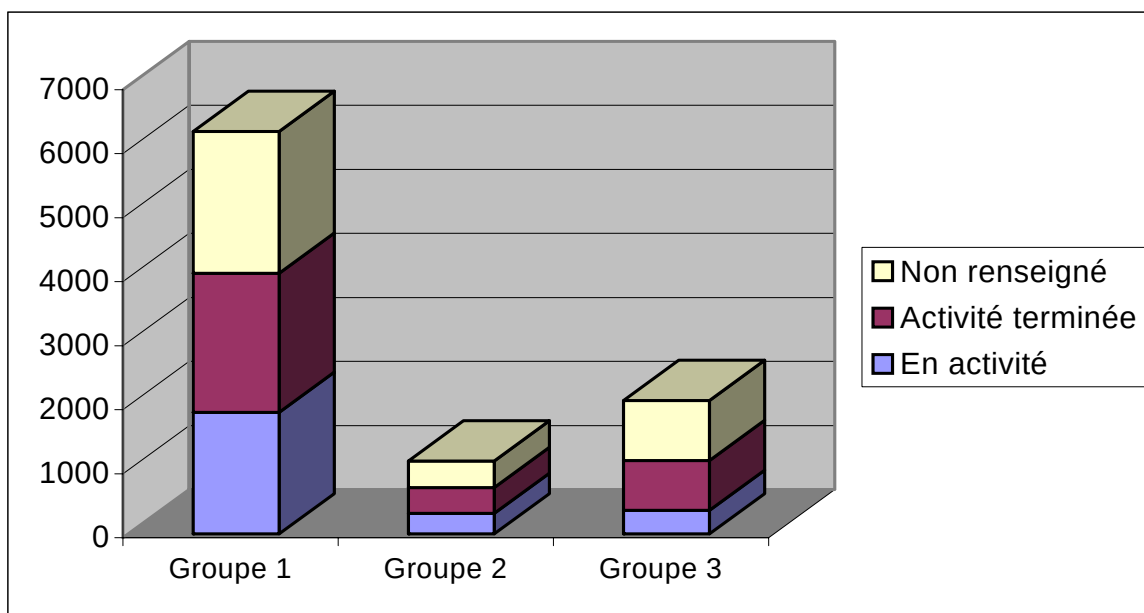


Figure 6 - Histogramme relatif au nombre de sites par groupes d'activité SEI en fonction de l'état d'activité

3. Bilan global

3.1. RESULTATS DE L'INVENTAIRE POUR L'ALSACE

Le recensement des sites issus des inventaires préexistants et du dépouillement des dossiers dans les Préfectures et les Archives départementales et municipales a permis au final d'identifier 9502 sites industriels saisis dans la base de données BASIAS Alsace.

Parmi ceux-ci :

- 2577 sont en activité industrielle (27,1 %),
- 3355 sont à activité terminée (35,3 %),
- 3570 ne sont pas renseignés sur l'état actuel d'activité (37,6 %).

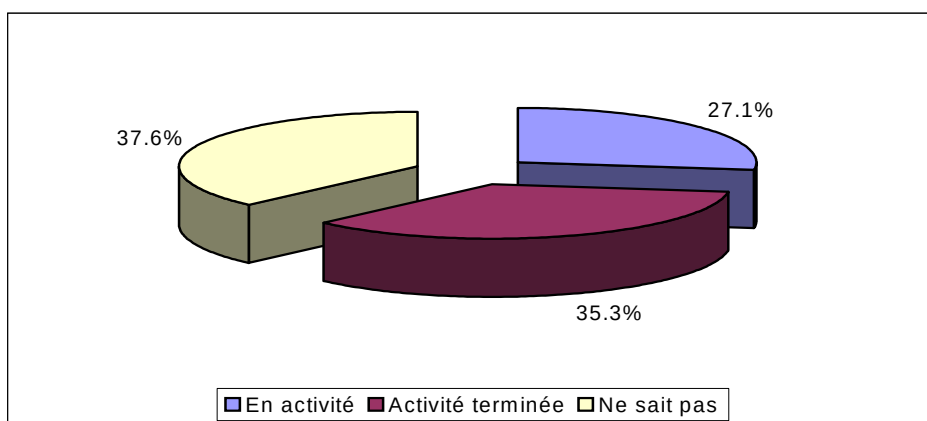


Figure 7 - Etat d'activité des 9502 sites

Par ailleurs, 5576 sites sur les 9502 recensés ont pu être géoréférencés par des coordonnées géographiques en système Lambert 2 étendu (soit 58,7 %).

Parmi les sites à activité terminée ou non renseignée (au nombre de 6925), 3360 sites ont été localisés.

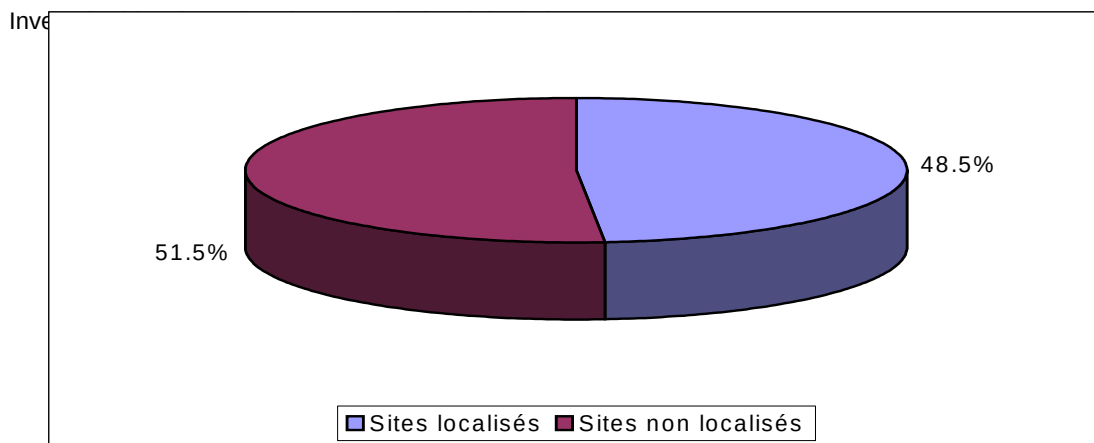


Figure 8 - Pourcentage de sites localisés parmi les 6925 dont l'état d'activité est "Activité terminée" ou "Ne sait pas"

Parmi les sites localisés, 2380 sites appartiennent au groupe "SEI" d'activité 1 et 374 au groupe 2, soit un total de 2754 sites qui pourraient ultérieurement être soumis à une grille de sélection de priorités (opération non retenue par le comité de pilotage dans le cadre de cette première approche).

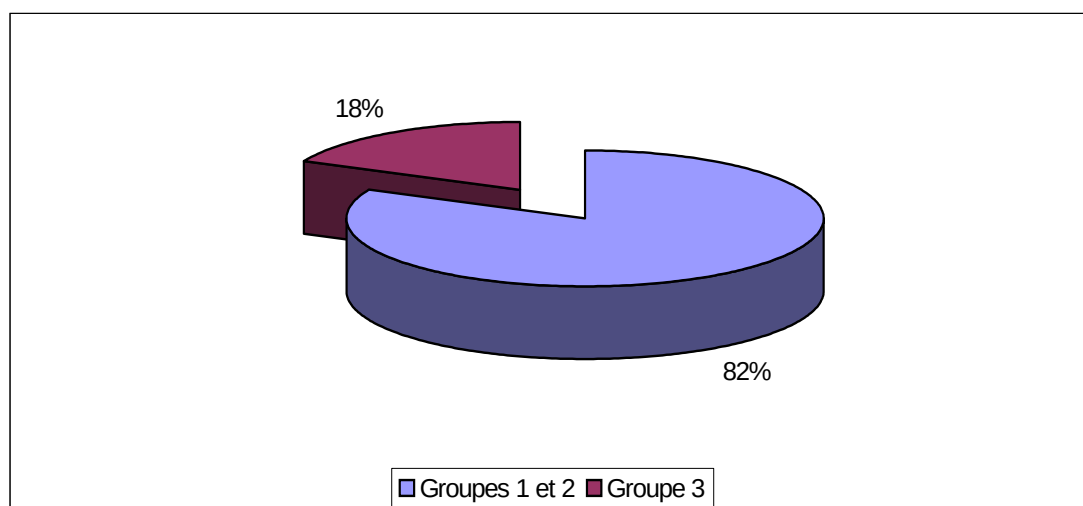


Figure 9 - Répartition dans les groupes SEI d'activité, des 3360 sites localisés dont l'état d'activité est "Activité terminée" ou "Ne sait pas"

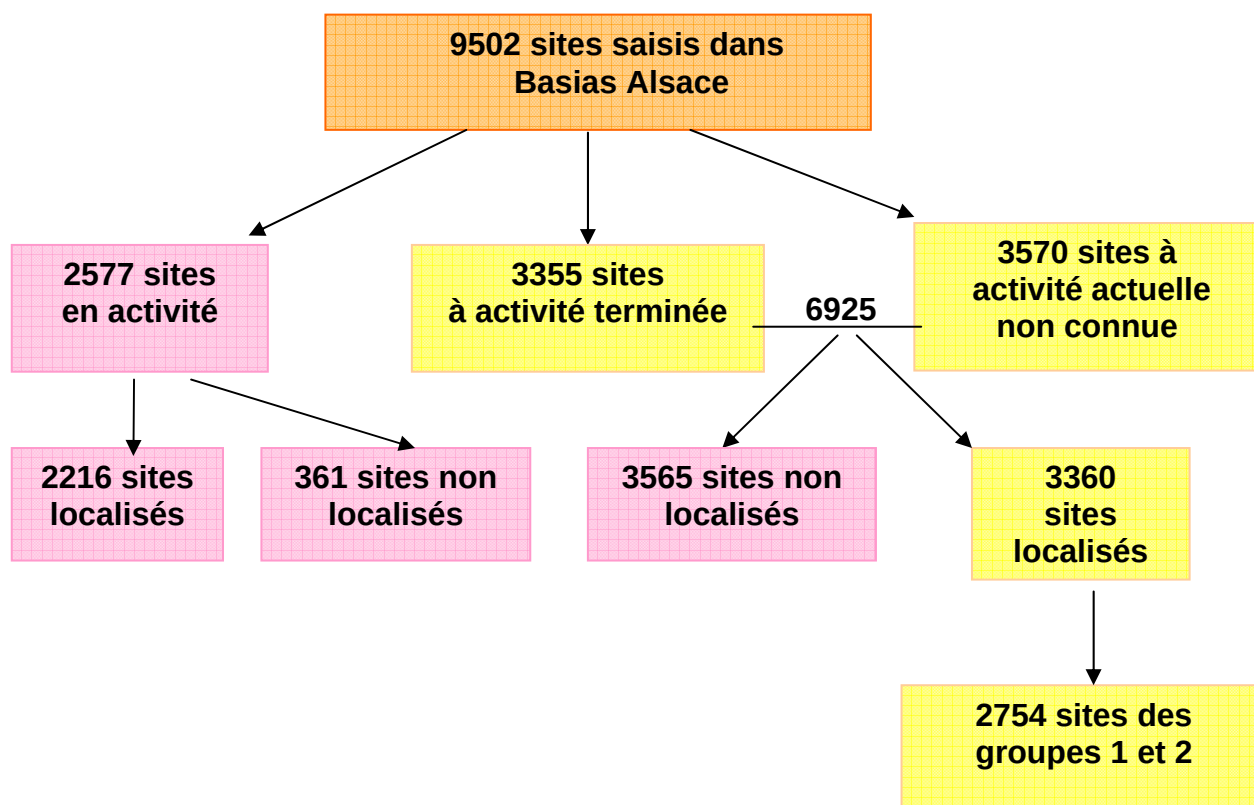


Figure 10 : Schéma synthétique des résultats de l'inventaire Alsace

3.2. COMPARAISON AVEC D'AUTRES INVENTAIRES REGIONAUX

La comparaison des résultats des inventaires réalisés dans différentes régions composées de 2 départements montre que l'Alsace, compte tenu de sa population, est une région à forte densité de sites par rapport au nombre d'habitants, avec près de 5 sites pour 1000 habitants, et également à forte densité au km² (fig. 11). Ces observations sont bien entendu à moduler par le fait que le cadrage de l'inventaire, les activités prises en compte, et la qualité des archives sont spécifiques à chaque région.

	Nb de sites		Nb de sites		Nb de sites
Bas-Rhin	6035	Seine-Maritime	4870	Nord	10809
Haut-Rhin	3467	Eure	2316	Pas-de-Calais	3412
Alsace	9502	Haute-Normandie	7186	Nord Pas-de-Calais	14221
1 763 636 hab.	5 sites pour 1000 hab.	1 819 531 hab.	4 sites pour 1000 hab.	4 067 140 hab.	3 sites pour 1000 hab.
8 296 km ²	1,15 / km ²	12 304 km ²	0,58 / km ²	12 437 km ²	0,87 / km ²

* inventaire spécifique réalisé par arrondissement

Figure 11 : Comparaison des résultats d'inventaires de régions à 2 départements

3.3. EXEMPLES D'EXPLOITATION DES RESULTATS

Le Comité de pilotage de l'Inventaire a souhaité que l'on présente des illustrations d'exploitations possibles de la base de données BASIAS. Les répartitions des activités recensées dans les principales collectivités des deux départements sont ainsi données à titre d'illustration. (figs. 12 et 13).

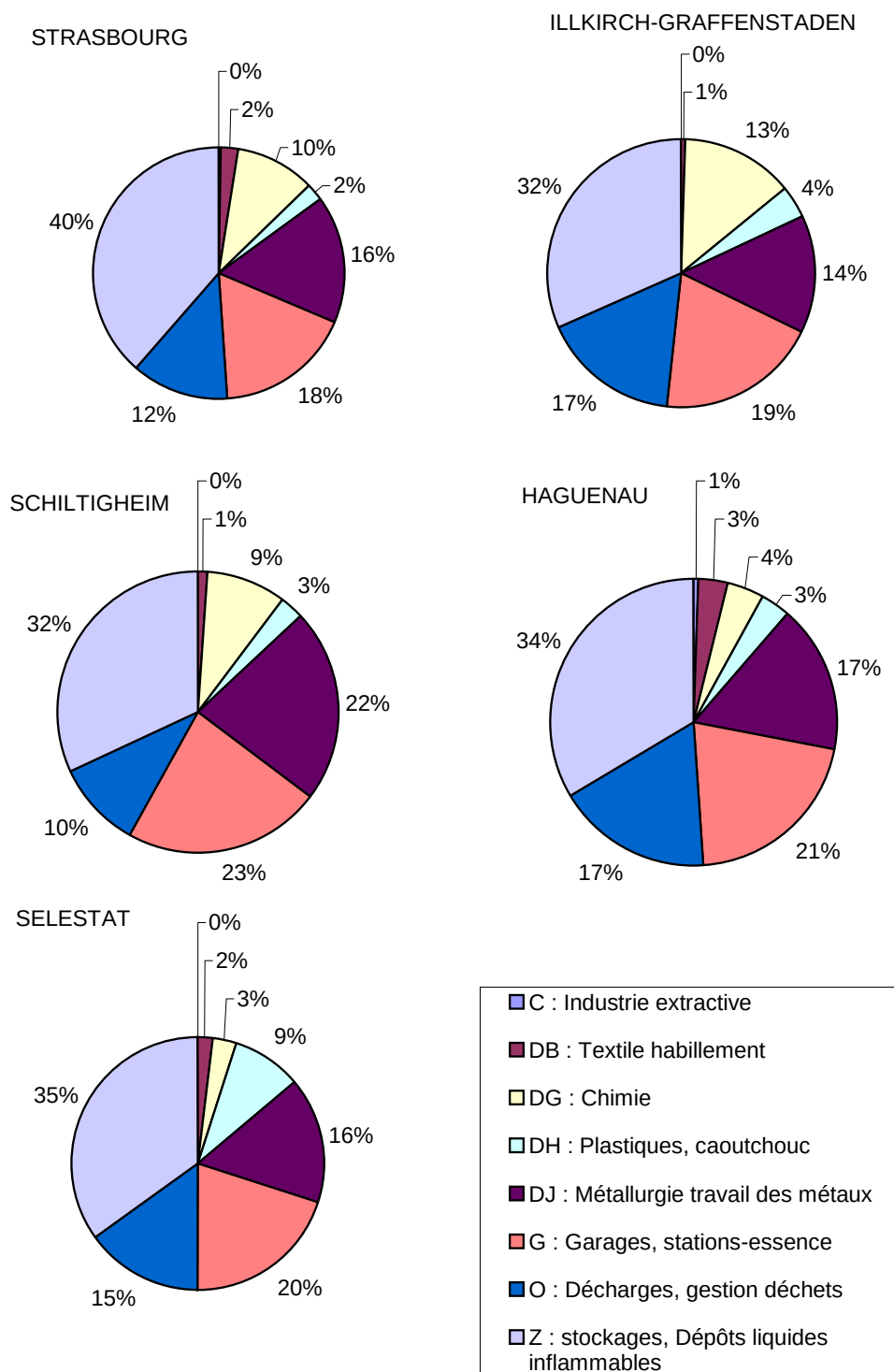


Figure 12 : Répartition des types d'activité dans les grandes communes du Bas-Rhin

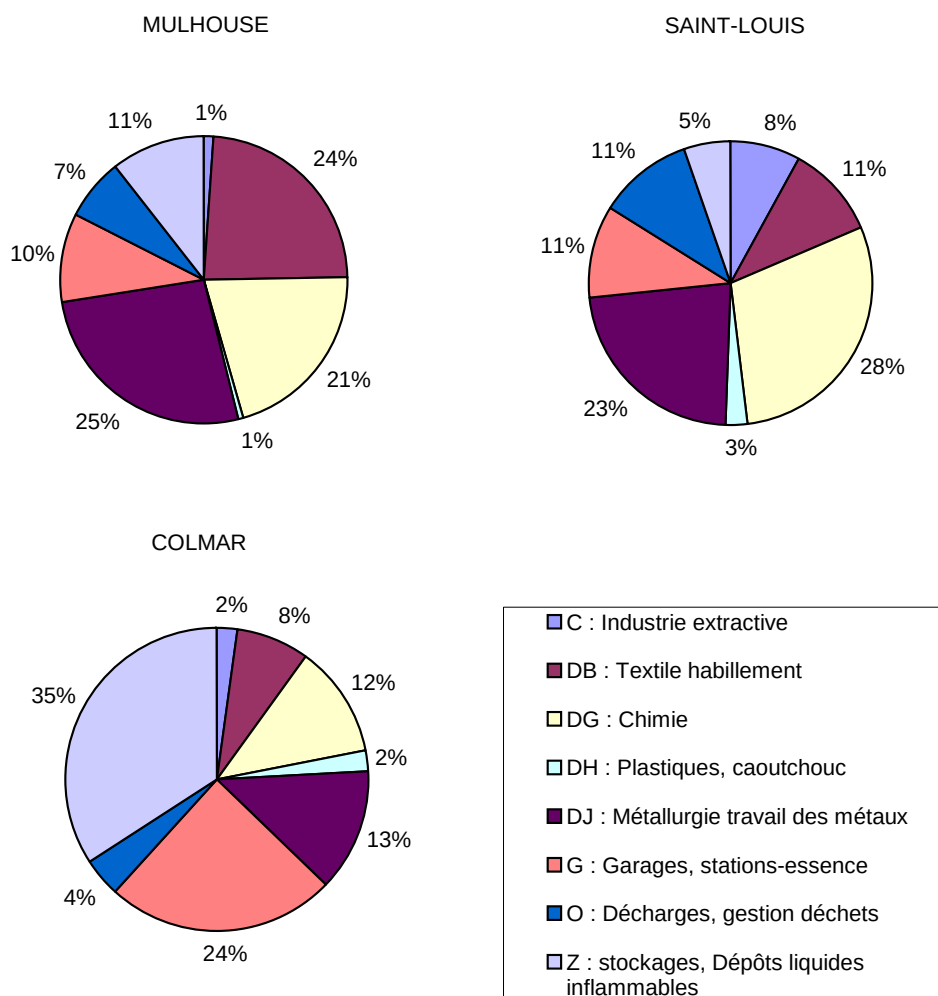


Figure 13 : Répartition des types d'activité dans les grandes communes du Haut-Rhin

Ces statistiques montrent que la structure industrielle est relativement uniforme dans le Bas-Rhin, avec une prépondérance des stockages (DLI notamment) qui reflète vraisemblablement un tissu fourni de petites entreprises (fig. 12). Les structures du Haut-Rhin sont plus différenciées, avec la prépondérance de la chimie à Mulhouse et Saint-Louis, tandis que Colmar se rapproche de la structure industrielle du Bas-Rhin (fig. 13).

4. Moyens de communication et de diffusion

Conformément à la demande du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable, tous les résultats de l'inventaire sont à vocation publique et conservés dans la base de référence nationale BASIAS dont la mise en œuvre est confiée au BRGM (cf. arrêté ministériel du 10 décembre 1998 paru au Journal officiel le 16 avril 1999). La finalité de cette base est de conserver la mémoire des sites industriels qu'ils soient en activité ou non.

A l'issue de l'inventaire, la livraison des données et de l'application informatique BASIAS, est faite aux financeurs pour une utilisation qui doit être conforme aux finalités conditionnant la déclaration de cette base auprès de la CNIL.

L'information du public sur l'existence de BASIAS et la consultation des résultats de l'inventaire historique sont effectués par les moyens précisés dans les circulaires 99-315 et 99-316 du 26 avril 1999 relatives à la diffusion des résultats d'un inventaire historique de sites industriels anciens, respectivement adressées aux préfets et aux directeurs des DRIRE par le Ministère chargé de l'Environnement. Ces moyens sont les suivants :

- fourniture à la Préfecture des fiches papier des sites, regroupées par commune,
- fourniture à chaque mairie des fiches papier des sites de leur commune,
- information du Président du Conseil Général, de la Chambre départementale des notaires,
- mise sur Internet des données de l'inventaire : sur le site du BRGM <http://basias.brgm.fr/>,
- fourniture sur demande des fichiers à tous les organismes visés à l'article 4 de l'Arrêté ministériel du 10 décembre 1998 relatif à la création d'une base de données sur les sites industriels et les activités de service anciens : aux administrations, aux collectivités locales, à l'ADEME, à l'ANDRA, au BRGM, aux Agences de l'eau, aux établissements publics fonciers, aux CCI, aux SPPPI et aux associations d'industriels,
- diffusion large, notamment auprès des associations de protection de l'environnement des documents synthétiques lorsqu'ils sont établis.

La diffusion des données sur support papier ou sur support informatique doit être datée et accompagnée d'un préambule explicatif validé par le comité de pilotage.

Les résultats de l'inventaire sont donc consultables en préfecture, en mairie, au service régional du BRGM et sur Internet.

CONSULTATION	Préfecture	Mairies	Service régional BRGM	Internet
Rapport	X		X	
fiches papier	X	X	X	
fiches pouvant être téléchargées et cartes				X

Le droit d'accès et de rectification des personnes concernées par les sites inventoriés (propriétaires et occupants en titre des sites concernés) s'exercent auprès de la préfecture du département concerné ou du service régional du BRGM.

DIFFUSION	Financeurs	Préfecture	Mairies
cd rom (données récoltées et application BASIAS)	X	X	
Rapport	X	X	
Fiches papier		X	X

Conclusion

Le recensement des sites issus des inventaires préexistants et du dépouillement des dossiers dans les diverses archives départementales et préfectorales d'Alsace a abouti, après consultation des communes et contrôles sur le terrain, à la création d'une base de données BASIAS Alsace de 9502 sites. Parmi ceux-ci :

- 27,1 % sont en activité,
- 35,3 % ont une activité terminée,
- 37,6 % ne sont pas renseignés concernant leur état actuel d'activité.

Par ailleurs, 58,7 % des sites ont pu être géoréférencés par des coordonnées géographiques sur fond topographique à 1/25 000.

La démarche d'inventaire historique appliquée à l'Alsace permet de soumettre à la réflexion du comité de pilotage des listes de sites pouvant éventuellement générer un impact, s'ils s'avéraient pollués, sur les personnes ou l'environnement, via les eaux souterraines ou un éventuel réaménagement de type sensible. Il faut rappeler cependant qu'à l'issue de cet inventaire, les sites recensés représentent seulement une potentialité de pollution qui, à ce stade, n'est pas démontrée.

Chacun des partenaires du comité de pilotage, ou des consultants intéressés par les données de cet inventaire, peut sélectionner, sur des critères qui leur seront propres, les sites sur lesquels des investigations complémentaires, de type environnemental et diagnostic initial, seraient prioritairement à entreprendre.

Par ailleurs, l'inventaire historique ne constitue pas une fin en soi : la base de données réalisée doit être la mémoire vivante des sites industriels et nécessite en conséquence des mises à jour périodiques basées notamment sur :

- la recherche de sites manquants,
- la saisie des changements de situation des sites recensés (cessations d'activité, réaménagements).

Bibliographie

ADEME (1997) – Inventaire historique d'anciens sites industriels (version 1996). Connaître pour agir, Guides et cahiers techniques n° 2221, février 1997.

BRGM (2005) – Inventaire historique régional d'anciens sites industriels du département du Bas-Rhin. Rapport final. Rapport BRGM/RP-53646-FR.

BRGM (2003) – Inventaire historique régional d'anciens sites industriels du département du Haut-Rhin. Rapport final. Rapport BRGM/RP-52440-FR.

BRGM (2002) – Inventaire historique régional des anciens sites industriels et assimilés - Alsace. Compte-rendu annuel d'avancement 2001-2002. Rapport BRGM/RP-51954-FR.

BRGM (2001) – Inventaire historique régional des anciens sites industriels et assimilés - Alsace. Compte-rendu annuel d'avancement 2000-2001. Rapport BRGM/RP-51363-FR.

BRGM (2001) – Notice de l'application informatique BASIAS v2.0. Rapport BRGM/RP-51148-FR.

BRGM (2001) – Suivi et méthode des inventaires historiques régionaux d'anciens sites industriels (année 2001). Rapport BRGM/RP-50557-FR.

BRGM (1999) – Suivi des inventaires historiques régionaux des anciens sites industriels (année 1999). Principes, réalisation et diffusion. Rapport BRGM/R-40822.

BRGM (1999) – Suivi des inventaires des anciens sites industriels (année 1998). Rapport BRGM/R-40349.

BRGM (1998) – Notice d'explication des divers champs de la base de données sur les anciens sites industriels et activités de service (BASIAS). Rapport BRGM/R-40262.

BRGM (1997) – Inventaire historique des anciens sites potentiellement à l'origine d'une pollution sur la zone de la Plaine des Bouchers – Strasbourg (Bas-Rhin). Rapport BRGM/R-39363-FR.

Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable / BRGM (Mars 2002) – Gestion des sites (potentiellement) pollués. Version 2.

Abréviations

ADEME	Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
AEP	Alimentation en Eau Potable
ANDRA	Agence Nationale pour la gestion des Déchets Radioactifs
BASIAS	Banque de données d'Anciens Sites Industriels et Activités de Service
BRGM	Bureau de Recherches Géologiques et Minières
CERARE	Centre Rhénan d'Archives et de Recherches Economiques
CRESAT	Centre de Recherche sur les Sciences, les Arts et les Techniques
CNIL	Commission Nationale sur l'Informatique et les Libertés
DDASS	Direction Départementale des Actions Sanitaires et Sociales
DDE	Direction Départementale de l'Equipement
DIREN	Direction Régionale de l'Environnement
DLI	Dépôt de Liquides Inflammables
DRAC	Direction Régionale des Affaires Culturelles
DRIRE	Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement
ICPE	Installation Classée pour la Protection de l'Environnement
IGN	Institut Géographique National
JO	Journal Officiel
NAF (code modifié)	Nomenclature des Activités Françaises adaptée à BASIAS
SEI	Service de l'Environnement Industriel (du Ministère chargé de l'environnement)

Annexes

Annexe 1

Corrélation entre codes NAF (modifiés) et groupes d'activité du SEI

REMARQUES PRELIMINAIRES

1 - SUR LE LEXIQUE "ACTIVITES" (CODE NAF modifié) UTILISE DANS LA BASE DE DONNEES BASIAS

De nombreux chapitres des codes NAF originel (F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q) traitant plutôt de commerce, de petits métiers ou d'activités de services collectifs ou individuels n'ont pas été repris (ou que très partiellement) dans le lexique n° 12 de BASIAS. Parmi ces chapitres, seules les activités pouvant être une installation classée pour la protection de l'environnement soumise à déclaration ou à autorisation, ou pouvant éventuellement constituer un risque potentiel ou être à l'origine de pollutions, ont été retenues (ainsi que leur code NAF associé) et regroupées dans un chapitre s'intitulant "activités de services collectifs ou personnels".

Les activités des codes NAF retenues dans ce lexique n° 12 ont été complétées par quelques précisions pour le rendre plus facilement exploitable, ainsi que par des activités qui, initialement, n'y figuraient pas. *Tous ces rajouts apparaissent en italique par rapport aux codes NAF originels.*

Lors de la saisie, il faut aussi considérer que lorsqu'il y a "fabrication" ou "utilisation" d'un produit, il y a forcément "stockage".

2 - SUR LES CORRELATIONS ENTRE LES CODES NAF ET LES GROUPES D'ACTIVITE DEFINIS DANS LA NOTE DU SEI, RELATIVE AUX CRITERES DE SELECTION DES SITES DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN DIAGNOSTIC INITIAL

Chaque site industriel est défini par une activité pendant une période donnée, ou par des activités différentes qui se sont succédées au fil du temps.

Il est nécessaire de rappeler qu'un site industriel peut avoir plusieurs installations, comme par exemple, un atelier de peinture, un quai de déchargement, une cuve à fuel, un entrepôt de solvants, un stockage de déchets, etc., chacune participant à une activité générale du site. Il faut donc garder à l'esprit cette notion "d'installation" différente de la notion "d'activité" qui les englobe toutes et qui est associée à une adresse.

Chacune des activités du site, unique ou multiples au fil du temps sur un même lieu, est consignée dans BASIAS sous la forme d'un des codes NAF (Cf. lexique n°12) dont la quasi-totalité correspond à des activités, mais dont certains, parmi ceux rajoutés, correspondent à des installations participant à l'activité générale du site concerné.

Pour établir la corrélation entre une activité et le groupe (1ier, 2ième, ou 3ième) défini dans le projet de note SEI du 17/04/1996, trois cas peuvent se présenter pour chaque activité pratiquée sur le site (point 1, 2 et 3).

1 - Soit la raison sociale exprime clairement l'activité dominante du site industriel considéré, comme par exemple, "la tannerie de l'Ouest" ou "cokerie X" : dans ce cas le code NAF à associer au site, et le groupe d'activité correspondant sont évidents, respectivement DC19.1/groupe 1, et DF23.1/groupe 1;

2 - Soit la raison sociale est un terme elliptique qui donne peu de précision sur les diverses installations du site, parmi lesquelles certaines pourraient présenter un risque pour les personnes ou l'environnement, comme par exemple "Sté de tissage X": dans ce cas le site sera codé de la façon suivante, soit DB17.2/groupe 3 à défaut de précisions sur les diverses installations, soit DB17.3/groupe 1 si le dossier mentionne la présence d'un atelier de teinture des tissus sur ce même site industriel;

3 - Soit la raison sociale est peu explicite, comme par exemple "Sté Tartempion et fils": dans ce cas, qui s'apparente au précédent, et à défaut d'autres précisions sur l'activité générale, le site sera codé en fonction de celle des installations, signalées sur ce même site, qui présente le plus de risque. Si la société considérée ne fait, par exemple, que du commerce de véhicules, elle sera codée G50.1/groupe 3, mais si elle a aussi un atelier de carrosserie et peinture elle sera codée alors G50.2b/groupe 2, ou si elle a de surcroît une ou des pompes pour distribuer du carburant comme une station service, elle sera codée G50.5/groupe 1.

Quelques codes NAF présentés dans le lexique n°12 de BASIAS correspondent à des installations, dont certaines notamment transformateur / code E40.1d et D.L.I./ code Z3 sont quasiment présentes sur tous les sites industriels, et même dans de nombreux immeubles non industriels. Considérer toutes ces installations en groupe 1 rendrait la méthode de sélection trop peu sélective.

On pourrait donc envisager, *a priori*, de retenir les bases suivantes, lesquelles présentent cependant un biais et devront, de ce fait, être soumises à la réflexion du comité de pilotage régional :

- Pour les transformateurs, c'est le groupe de l'activité dominante du site concerné qui sera pris en compte. Pour les rares cas où la fonction du site est uniquement la transformation du courant à haute tension (accumulation de plusieurs transformateurs), le groupe 1 pourrait être envisagé.
- Pour les DLI présent sur un site dont l'activité est floue ou non connue, le groupe 1 pourrait être attribué, par principe de précaution, pour tous les stockages > ou = à 10m³ (volume de stockage généralement retenu comme seuil minimal pour prendre en compte le site dans l'inventaire, lors du cadrage de l'opération par les comités de pilotage).
- Le groupe 1 est aussi à retenir pour tous les distributeurs d'hydrocarbures, à cause des problèmes posés par la pérennité des égouttures, quelle que soit la capacité de stockage de la station service.

- Pour les DLI, quel que soient leur volume, présents sur un site dont l'activité générale est connue, c'est cette activité qui sera codifiée selon le code NAF approprié et le groupe SEI (1, 2 ou 3) correspondant. Il serait alors nécessaire de préciser, si possible, dans le chapitre "produit" le type de liquide inflammable concerné et le volume de stockage en une ou plusieurs cuves.

Il faut rappeler que ces principes doivent être confirmés ou précisés par le comité de pilotage régional.

3 - CHOIX DES SITES DEVANT ETRE SOUMIS A LA GRILLE DE SÉLECTION

Dans les cas où plusieurs activités se sont succédées sur un même site, le site sera retenu pour être soumis au crible de sélection si une, au moins, des activités est du groupe 1 ou du groupe 2.

Si toutes les activités sont du groupe 3, le site ne sera pas soumis au crible de sélection, sauf intérêt particulier du comité de pilotage pour ce site; il est donc inutile, dans ce cas, de vouloir instruire les rubriques le concernant, notamment celles des critères environnementaux et de l'utilisation du site, dans la base BASIAS.

MENU PRINCIPAL DU CODE NAF

- A. Agriculture, Chasse, Sylviculture**
- B. Pêche, Aquaculture**
- C. Industrie extractive (*mine, carrière, sablière, argillère, gypse, sels...*)**
- D. Industrie Manufacturière**
 - DA. Industries Agricoles et Alimentaires
 - DB. Industries Textiles et Habillement (*et corde*)
 - DC. Industries du Cuir et de la Chaussure
 - DD. Travail du bois et fabrication d'articles en bois
 - DE. Travail du papier et carton/Edition, imprimerie
 - DF. Cokéfaction, Raffinage, Industries nucléaires, *et sources radioactives*
 - DG. Industrie Chimique
 - DH. Industrie du caoutchouc et des plastiques (*PVC, polystyrène,...*)
 - DI. Fabrication *et préparation* d'autres produits minéraux non métalliques (*pierre, verre, céramique, terre cuite, ciment, plâtre, chaux, soufre, enrobés, réfractaires...*)
 - DJ. Métallurgie et travail des métaux (*dont traitement de surface, traitement électrolytique; mécanique générale*)
 - DK. Fabrication de machines et équipements (*constructions mécaniques de tous types y compris armes*) et munitions
 - DL. Fabrication d'équipements électriques (*y compris piles et accumulateurs*) ou électroniques
 - DM. Fabrication de matériel de transport
 - DN. Autres industries manufacturières (*dont récupération et régénération: chiffonniers, ferrailleurs*)
- E. Production et distribution d'électricité (*y compris transformateur*), de gaz, d'eau, et de chaleur (*y compris compression, réfrigération, --> Activités de services collectifs ou individuels (forage, commerce, garage, station service, transports, laboratoire d'analyse, assainissement, déchets, DLI, stockages divers)*)**
- F. Métiers de la construction**
- G. Commerces, Réparations (autos, machines diverses, articles domestiques...)**
- I. Transports, Communications (air, terre, eau)**
- K. Immobilier, Locations, Services aux entreprises**
- N. Santé, Action sociale**
- O. Services collectifs, sociaux et personnel**
- Z. Autres activités collectives ou privées**

NAF	Libellé	Groupe SEI/Explications
A.	AGRICULTURE, CHASSE, SYLVICULTURE	
01.	AGRICULTURE, CHASSE, SERVICES ANNEXES	
01.1	Culture (légumes, céréales, fruits, fleurs, pépinières)	3
01.1g	Viticulture	3
01.2	Elevage	3
01.3	Culture et élevage associés	3
01.4	Services annexes à l'agriculture (<i>coopérative agricole, entrepôt de produits agricoles, stockage de phytosanitaires, pesticides, ...</i>)	1
01.5	Chasse	3
02.	SYLVICULTURE, EXPLOITATION FORESTIERE, SERVICES ANNEXES	3
B.	PECHE, AQUACULTURE	
05.0a	Pêche	3
05.0c	Pisciculture, aquaculture, <i>conchyliculture</i>	3
C.	INDUSTRIES EXTRACTIVES	
CA.	EXTRACTION DE PRODUITS ENERGETIQUES	
10.	EXTRACTION DE HOUILLE, DE LIGNITE ET DE TOURBE	
10.1	Extraction et agglomération de la houille	
10.1a	<i>Extraction mais sans agglomération (Cf. 10.1b) de la houille</i>	3
10.1b	<i>Agglomération de la houille (utilisation de brai)</i>	1
10.2	Extraction et agglomération du lignite	3
10.3	Extraction et agglomération de la tourbe	3
11.	EXTRACTION D'HYDROCARBURES ; SERVICES ANNEXES	
11.1	Extraction d'hydrocarbures (<i>concession minière d'exploitation du pétrole et forage</i>)	1
11.2	Services annexes à l'extraction d'hydrocarbures (<i>bassin, boue... </i>)	1
12.	EXTRACTION DE MINERAIS D'URANIUM	
	1	
CB.	EXTRACTION DE PRODUITS NON ENERGETIQUES	
13.	EXTRACTION DE MINERAIS METALLIQUES	
13.1	Extraction de minerais de fer	3
13.2	Extraction de minerais de métaux non ferreux	1
14.	AUTRES INDUSTRIES EXTRACTIVES	
14.1	Extraction de pierres (voir aussi 26.7)	3
14.1a	Extraction de pierres pour la construction	3
14.1c	Extraction de calcaire industriel, de gypse et de craie	3
14.1e	Extraction d'ardoise	3
14.2	Extraction de sables et d'argiles	3
14.2a	Production de sables et de granulats	3
14.2c	Extraction d'argiles et de kaolin	3
14.3	Extraction de minéraux pour l'industrie chimique (<i>ex : soufre, sulfate ...</i>) et d'engrais naturels (<i>phosphate, potasse</i>)	1
14.4	Production de sel	3
14.5	Activités extractives n.c.a.	? selon produit
14.6	<i>Extraction d'amiante</i>	1

D. INDUSTRIES MANUFACTURIERES

DA. INDUSTRIES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES

15. INDUSTRIES ALIMENTAIRES	3
15.1 Industrie des viandes, de la charcuterie et des os (<i>dégraissage, dépôt, équarrissage</i>)	3
15.2 Industrie du poisson	3
15.3 Industrie des fruits et légumes (y compris jus de fruits et légumes)	3
15.4 Industrie des corps gras (<i>huile végétale et animale, y compris fonderie de suif</i>), hors huile minérale (Cf. DF.23.2)	3
15.5 Industrie laitière (y compris glaces et sorbets)	3
15.6 Travail des grains (<i>farine</i>) ; fabrication de produits amylacés	3
15.7 Fabrication d'aliments pour animaux	3
15.8 Autres industries alimentaires (pain, chocolat, bombons, pâte, café, condiments, diététique,...)	3
15.9 Industrie des boissons (autres que jus de fruits et de légumes)	3
15.9x <i>Production de boissons alcooliques distillées et liqueurs</i>	3
15.9y <i>Production de vin, cidre et bière</i>	3
15.9z <i>Industrie des eaux et des boissons rafraîchissantes</i>	3
16. INDUSTRIE DU TABAC	3

DB. INDUSTRIE TEXTILE ET HABILLEMENT

17. INDUSTRIE TEXTILE	
17.1 Filature, peignage, pelotonnage	3
17.2 Tissage	3
17.3 Ennoblement textile (<i>teinture, impression,...</i>)	1
17.4 Fabrication d'articles textiles	3
17.5 Autres industries textiles (synthétique ou naturel : tapis, moquette, corde, filet, coton, ouate, ...)	3
17.6 Fabrication d'étoffes à maille	3
18. INDUSTRIE DE L'HABILLEMENT ET DES FOURRURES	
18.1 Fabrication de vêtements en cuir	3
18.2 Fabrication de vêtements en textile	3
18.3 Industrie des fourrures	3

DC. INDUSTRIE DU CUIR ET DE LA CHAUSSURE

19.1 Apprêt et tannage des cuirs (<i>tannerie, mégisserie, corroierie, peaux vertes ou bleues</i>)	1
19.2 Fabrication d'articles de voyage et de maroquinerie	3
19.3 Fabrication de chaussures	3

DD. TRAVAIL DU BOIS ET FABRICATION D'ARTICLES EN BOIS

20.1 Sciage, rabotage, imprégnation du bois	
20.1a Sciage et rabotage du bois	3
20.1b Imprégnation du bois (<i>fongicides, vernis, insecticides</i>)	1
20.2 Fabrication de panneaux de bois (aggloméré, contre-plaqué, ...)	3
20.3 Fabrication de charpentes et de menuiseries	3
20.4 Fabrication d'emballages en bois	3

20.5	Fabrication d'objets divers en bois ou liège, et vannerie	3
DE.	INDUSTRIE DU PAPIER ET DU CARTON ; EDITION ET IMPRIMERIE	
21.	INDUSTRIE DU PAPIER ET DU CARTON	
21.1	Fabrication de pâte à papier, de papier et de carton	1
21.2	Fabrication d'articles en papier ou en carton (papier peint, toilette, emballage, ...)	3
22.	EDITION, IMPRIMERIE, REPRODUCTION	
22.1	Edition (livres, revues, journaux, ...)	3
22.2	Imprimerie (y compris reliure, photogravure,...)	1
22.3	Reproduction d'enregistrements (<i>vidéo, son, informatique</i>) <i>sans fabrication des supports (bandes, disques: Cf.24.6j)</i>	3
DF.	COKEFACTION, RAFFINAGE, INDUSTRIES NUCLEAIRES ET SOURCES RADIOACTIVES	
23.1	Cokéfaction (<i>cokerie, distillation de goudron, traitement des eaux ammoniacales</i>)	1
23.2	Raffinage, distillation et rectification du pétrole <i>et/ou</i> <i>stockage d'huile minérale</i>	1
23.3	Elaboration et transformation de matières nucléaires <i>/ souhaité par ANDRA</i>	3
23.4	<i>Utilisation de sources radioactives et stockage de substances radioactives (solides, liquides ou gazeuses)</i> <i>/ souhaité par l'ANDRA</i>	3
DG.	INDUSTRIE CHIMIQUE	1
24.1	Industrie chimique de base	1
24.1a	Fabrication de gaz industriels	1
24.1c	Fabrication de colorants, de pigments <i>et d'encres</i>	1
24.1e	Fabrication d'autres produits chimiques inorganiques de base	1
24.1g	Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base	1
24.1j	Fabrication de produits azotés et d'engrais	1
24.1l	Fabrication de matières plastiques de base	1
24.1n	Fabrication de caoutchouc synthétique	1
24.1o	<i>Fabrication, fusion, dépôts de goudron, bitume, asphalte, brai</i>	1
24.2	Fabrication et stockage de produits agrochimiques (phytosanitaires, fongicides, insecticides, ...)	1
24.3	Fabrication ou stockage de peintures, vernis ou solvants	1
24.4	Industrie pharmaceutique et laboratoire de recherche	1
24.5	Fabrication de savons, de parfums et de produits d'entretien	1
24.5a	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	1
24.5c	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	1
24.6	Fabrication d'autres produits chimiques	1
24.6a	Fabrication de produits explosifs <i>et inflammables</i> <i>(allumettes, feux d'artifice, poudre,...)</i>	1
24.6c	Fabrication et stockage de colles, gélatines, <i>résines synthétiques, gomme, mastic</i>	1
24.6e	Fabrication d'huiles essentielles	1
24.6g	Fabrication de produits chimiques pour la photographie	1
24.6j	Fabrication, dépôt et retraitement de supports de données	1

	(bandes, disques, film)	1
24.6l	Fabrication de produits chimiques à usage industriel	1
24.7	Fabrication de fibres artificielles ou synthétiques	1
DH.	INDUSTRIE DU CAOUTCHOUC ET DES PLASTIQUES	1
25.1	Industrie du caoutchouc (dont fabrication des pneus et rechapage, ...)	1
25.2	<i>Fabrication, transformation et dépôt</i> des matières plastiques (PVC, polystyrène,...)	1
DI.	FABRICATION D'AUTRES PRODUITS MINERAUX NON METALLIQUES	
26.1	Fabrication de verre et d'articles en verre (miroir, cristal, fibre de verre, laine de roche)	1
26.2	Fabrication de produits céramiques (<i>domestique, sanitaire, isolant, réfractaire, faïence, porcelaine</i>)	1
26.3	Fabrication de carreaux en céramique	1
26.4	Fabrication de tuiles et briques <i>et de produits divers</i> en terre cuite (tuilerie, poterie, briqueterie)	3
26.6	Fabrication d'ouvrages <i>en ciment</i> , béton ou en plâtre; de mortier	3
26.7	Travail de la pierre (taille, concassage, criblage, polissage)	3
26.8	Fabrication <i>et préparation</i> de produits minéraux divers	3
26.8a	Fabrication de produits abrasifs	3
26.8d	<i>Centrale d'enrobage (graviers enrobés de goudron, pour les routes par exemple)</i>	3
26.8e	<i>Fabrication et trituration du soufre; fabrication de mèches soufrées</i>	1
26.8f	<i>Fabrication, utilisation et stockage d'amiante et de produits amiantés (Fibrociment...)</i>	1
DJ.	METALLURGIE ET TRAVAIL DES METAUX	
27.	METALLURGIE	
27.1	Sidérurgie	1
27.2	Fabrication de tubes	1
27.3	Première transformation de l'acier (profilage, laminage, tréfilage, étirage)	1
27.4	Production de métaux non ferreux (<i>broyage et traitement des minerais</i>)	1
27.4a	Production de métaux précieux	1
27.4c	Production d'aluminium	1
27.4d	Première transformation de l'aluminium	1
27.4f	Production de plomb, de zinc ou d'étain	1
27.4g	Première transformation du plomb, du zinc ou de l'étain	1
27.4j	Production de cuivre	1
27.4k	Première transformation du cuivre	1
27.4m	Métallurgie des autres métaux non ferreux	1
27.5	Fonderie	1
27.5a	Fonderie de fonte	1
27.5c	Fonderie d'acier	1

27.5e	Fonderie de métaux légers	1
27.5g	Fonderie d'autres métaux non ferreux	1
28.	TRAVAIL DES METAUX (CONSTRUCTIONS METALLIQUES)	
28.1	Fabrication d'éléments en métal pour la construction (portes, poutres, grillage, treillage...)	2
28.2	Fabrication de réservoirs métalliques (pour gaz ou liquide) et de chaudières pour le chauffage central	2
28.3	Chaudronnerie, tonnellerie	2
28.4	Forge, marteaux mécaniques, emboutissage, estampage, matriçage, découpage ; métallurgie des poudres	2
28.5	Traitement des métaux ; mécanique générale	
28.5a	Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures)	1
28.5c	Décolletage	1
28.5d	Mécanique générale	2
28.6	Fabrication de coutellerie, d'outillage et de quincaillerie (serrures, ferrures, clous, ...)	2
28.7	Fabrication d'autres ouvrages en métaux (emballages métalliques, boulons, articles ménagers, chaînes, ressorts, ...)	2
DK.	FABRICATION DE MACHINES ET EQUIPEMENTS (CONSTRUCTIONS MECANIQUES)	
29.1	Fabrication d'équipements mécaniques (pompe, moteur, turbine, compresseur, robinets, organe mécanique de transmission)	2
29.2	Fabrication de machines d'usage général (fours, brûleurs, ascenseurs, levage, bascules, frigos, ventilateurs...)	2
29.3	Fabrication de machines agricoles (tracteurs...) et réparation	2
29.4	Fabrication de machines-outils (à métaux, à bois, portatives à moteur incorporé, de soudage)	2
29.5	Fabrication d'autres machines d'usage spécifique (à préciser)	2
29.6	Fabrication d'armes et de munitions	1
29.7	Fabrication d'appareils domestiques (électriques ou non)	2
DL.	FABRICATION ET REPARATION D'EQUIPEMENTS ELECTRIQUES (Y COMPRIS PILES ET ACCUMULATEURS) OU ELECTRONIQUES	
30.	FABRICATION ET REPARATION DE MACHINES DE BUREAU ET DE MATERIEL INFORMATIQUE	1
31.	FABRICATION DE MACHINES ET APPAREILS ELECTRIQUES	
31.1	Fabrication et réparation de moteurs, génératrices et transformateurs électriques	1
31.2	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	2
31.3	Fabrication de fils et câbles isolés	2
31.4	Fabrication, réparation et recharge d'accumulateurs et de piles électriques	1
31.5	Fabrication de lampes et d'appareils d'éclairage	2
31.6	Fabrication d'autres matériels électriques et électromagnétiques (pour moteurs et véhicules ou non)	2
32.	FABRICATION D'EQUIPEMENTS DE RADIO, TELEVISION	

	ET COMMUNICATION (<i>ELECTRONIQUE...</i>)	
32.1	Fabrication de composants électroniques (<i>actifs ou passifs et condensateurs</i>)	1
32.2	Fabrication d'appareils d'émission et de transmission (<i>téléphone, radar,</i>)	2
32.3	Fabrication d'appareils de réception, enregistrement ou reproduction du son et de l'image (T.V., hi-fi, caméra,)	2
33.	FABRICATION D'INSTRUMENTS MEDICAUX, DE PRECISION, D'OPTIQUE ET D'HORLOGERIE	
33.1	Fabrication de matériel médico-chirurgical (y compris radiologique, ...) et d'orthopédie	2
33.2	Fabrication d'instruments de mesure et de contrôle	2
33.3	Fabrication d'équipements de contrôle des processus industriels	2
33.4	Fabrication de matériels optique et photographique	2
33.5	Horlogerie	2
DM.	FABRICATION DE MATERIEL DE TRANSPORT	
34.	INDUSTRIE AUTOMOBILE	
34.1	Construction de véhicules automobiles	2
34.2	Fabrication de carrosseries et remorques	2
34.3	Fabrication d'équipements automobiles	2
35.	FABRICATION D'AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT	
35.1	Construction navale	2
35.2	Construction de matériel ferroviaire roulant	2
35.3	Construction aéronautique et spatiale	2
35.4	Fabrication de motocycles et de bicyclettes et <i>véhicules pour invalides</i>	2
35.5	Fabrication de matériels de transport n.c.a.	2
DN.	AUTRES INDUSTRIES MANUFACTURIERES	
36.	FABRICATION DE MEUBLES ; INDUSTRIES DIVERSES	
36.1	Fabrication de meubles et <i>matelas</i>	3
36.2	Bijouterie et <i>monnaies métalliques</i>	3
36.3	Fabrication d'instruments de musique	3
36.4	Fabrication d'articles de sport	3
36.5	Fabrication de jeux et jouets	3
36.6	Autres industries diverses (crin, brosse, bijoux fantaisie, duvet, ...)	3
37.	RECUPERATION ET REGENERATION	
37.1	Récupération de matières métalliques recyclables (<i>ferrailleur, casse auto...</i>)	1
37.2	Récupération de matières non métalliques recyclables (<i>chiffon, papier, déchets "vert" pour fabrication de terreau; à ne pas confondre avec décharge de "déchets verts" qui n'est pas contrôlée: OO90.0e, ou avec peaux vertes ou bleues: DC19.1...)</i>	3
37.3	Régénération et/ou stockage d'huiles usagées	1
E.	PRODUCTION, DISTRIBUTION D'ELECTRICITE, (Y COMPRIS TRANSFORMATEUR), DE GAZ (Y COMPRIS SOUFFLERIE, COMPRESSION ET REFRIGERATION), D'EAU ET DE CHALEUR	

40.	PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ELECTRICITE (Y COMPRIS TRANSFORMATEUR), DE GAZ ET DE CHALEUR	
40.1	Production et distribution d'électricité	
40.1a	Centrale électrique thermique	1
40.1b	Centrale électrique hydraulique	3
40.1c	Centrale nucléaire	3
	/ suivi par l'ANDRA	
40.1d	Transformateur (PCB, pyralène, ...)	1
40.2	Production et distribution de combustibles gazeux (usine à gaz, générateur d'acétylène), pour autres gaz industriels cf. DG24.1a	1
40.3	Production et distribution de chaleur	3
40.4	Compression, réfrigération	3
41.	CAPTAGE, TRAITEMENT ET DISTRIBUTION D'EAU	
41.0	Captage, traitement et distribution d'eau potable	3
F.	CONSTRUCTION (Métiers de la)	
F45.1	Préparation des sites (démolition, terrassement)	3
F45.1d	Forages et sondages	3
F45.2	Construction d'ouvrage, de bâtiment ou de génie civil, (couverture, tunnel, canalisation, ligne électrique, étanchéité, route, voie ferrée, canal, levage, montage)	3
F45.3	Travaux d'installation (électrique, isolation, eau, gaz, plomberie)	3
F45.4	Travaux de finition (plâtrier; menuisier bois, PVC, métaux; serrurier; revêtement sols et murs, peintre; vitrier)	3
G.	COMMERCE, REPARATION AUTOMOBILE (OU AUTRES) ET D'ARTICLES DOMESTIQUES	
G50.1	Commerce de véhicules automobiles	3
G50.2	Entretien et réparation de véhicules automobiles (ou autres)	
G50.2a	Garages, ateliers, mécanique et soudure	2
G50.2b	Carrosserie, peinture	2
G50.3	Commerce d'équipement automobile	3
G50.4	Commerce et réparation de motocycle	2
G50.5	Commerce de gros en carburants, ou de détail (station service quelle que soit sa capacité de stockage)	1
G52.4	Droguerie (sauf s'il y a production, fabrication de drogues ---> 1er groupe comme DG24.n)	3
I.	TRANSPORT ET COMMUNICATION (PAR AIR, EAU ET TERRE)	
I60	Transports terrestres	
I60.1	Transport et installations ferroviaires (gare de triage et entretien des locomotives)	2
I60.2	Transports urbains et routiers (gare de bus, tramway, métro et atelier de réparation)	2
I60.2c	Téléphériques, remontées mécaniques	3
I60.3	Transports par conduites (pipeline, gazoduc, chimioduc...)	1
I61	Transports par eau	
I61.1	Transports maritimes et côtiers (port maritime)	2
I61.2	Transports fluviaux (port fluvial)	2

I62	Transports aériens (<i>aérodromes</i>)	1
I63	Services auxiliaires des transports	
I63.1	Entreposage frigorifique ou non et manutention	3
I63.2	Gestion d'infrastructures de transport	3
K. IMMOBILIER, LOCATIONS ET SERVICES AUX ENTREPRISES		
K74.7	<i>Activités et entreprises de nettoyage et/ou de vidange</i>	1
N. SANTE ET ACTION SOCIALE		
N85.1	Activité pour la santé humaine	3
N85.1a	Hôpitaux et cliniques	3
N85.1k	Laboratoire d'analyses médicales	3
N85.2	Clinique vétérinaire	3
O. SERVICES COLLECTIFS, SOCIAUX ET PERSONNELS		
O90	Assainissement, voirie et gestion des déchets	
O90.0a	<i>Epuration des eaux usées (station d'épuration)</i>	1
O90.0b	<i>Enlèvement et traitement des ordures ménagères (décharge d'O.M.; déchetterie)</i>	1
O90.0c	<i>Décharge de pneus usagés</i>	1
O90.0d	<i>Dépôt d'immondices, dépotoir à vidanges (ancienne appellation des déchets ménagers avant 1945)</i>	1
O90.0e	<i>Décharge de déchets verts</i>	3
O90.0f	<i>Décharge de déchets industriels banals (D.I.B.)</i>	1
O90.0g	<i>Décharge de déchets industriels spéciaux (D.I.S.)</i>	1
O90.0h	<i>Décharge de déchets hospitaliers ou de laboratoires pharmaceutiques</i>	1
O90.0i	<i>Usine d'incinération et atelier de combustion de déchets (indépendants ou associés aux cimenteries)</i>	1
O93	Services personnels	
O93.0	Blanchisserie, Teinturerie (gros ou détail); blanchissement et traitement des pailles, fibres textiles, chiffons,	1
Z. AUTRES ACTIVITES COLLECTIVES OU PRIVEES		
Z1.	<i>Stockage de produits chimiques (minéraux, organiques, ...)</i>	1
Z2.	<i>Stockage de charbon</i>	3
Z3.	<i>Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.) / si > ou = à 10m3</i>	1
Z4.	<i>Terrils et/ ou crassier de mines</i>	1
Z5.	<i>Stockage de résidus miniers après traitement des minerais métalliques non ferreux</i>	1
Z6.	<i>Boues de dragage (éventuellement chargées en métaux et/ou en produits polluants organiques)</i>	1
Z7	<i>Dépôt ou stockage de gaz (hors fabrication cf. DG24.1a ou E40.2) / si > ou = à 10t</i>	3

Annexe 2

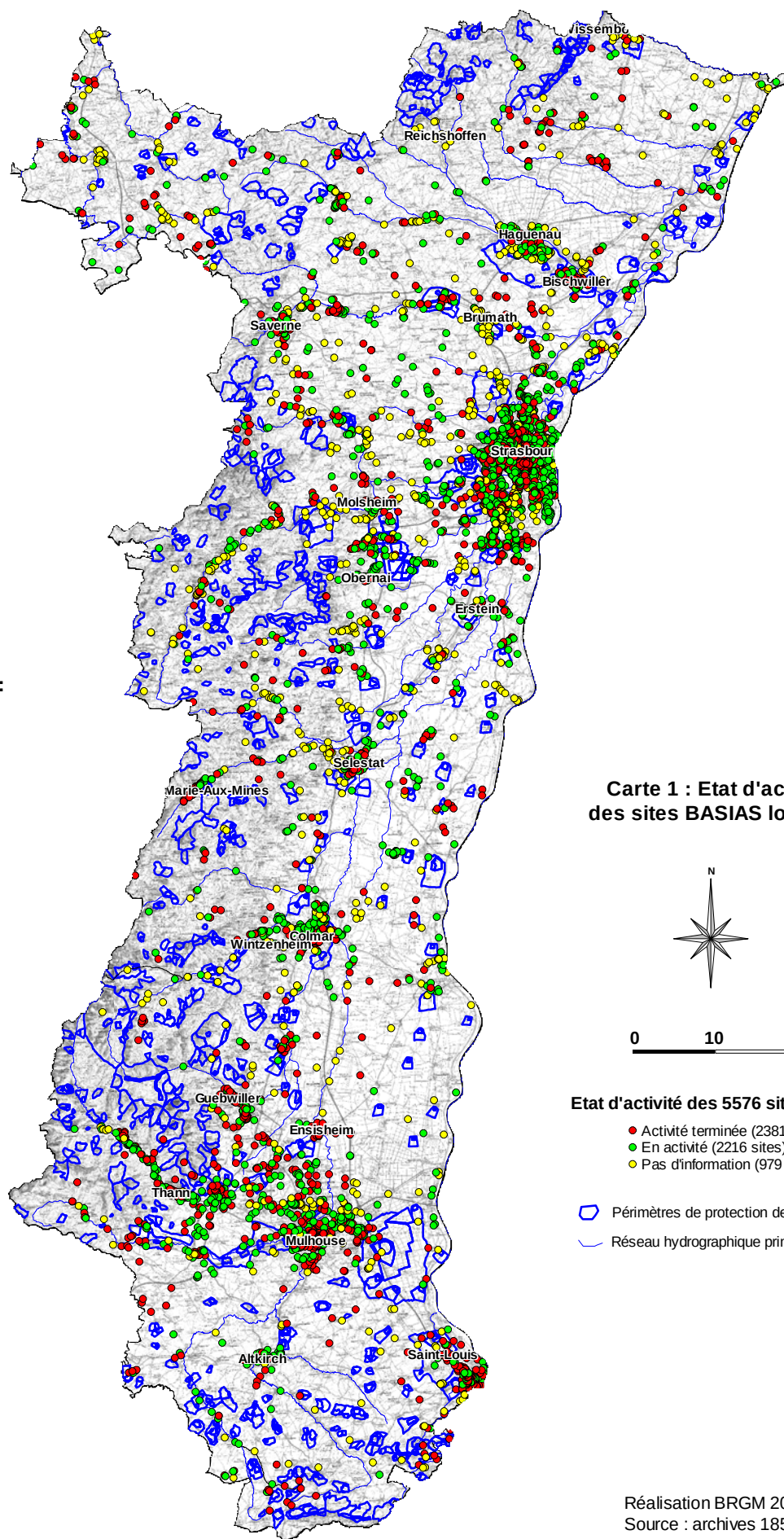
Cartes

**Carte 1 : Etat d'activité des sites BASIAS
localisés**

Carte 2 : Principales activités recensées

**Carte 3 : Nombre de sites BASIAS recensés par
commune**

INVENTAIRE HISTORIQUE REGIONAL D'ANCIENS SITES INDUSTRIELS ET ASSIMILES ALSACE



**Carte 1 : Etat d'activité
des sites BASIAS localisés**



0 10 20 km

Etat d'activité des 5576 sites localisés

- Activité terminée (2381 sites)
- En activité (2216 sites)
- Pas d'information (979 sites)

- Périmètres de protection des captages AEP
- Réseau hydrographique principal



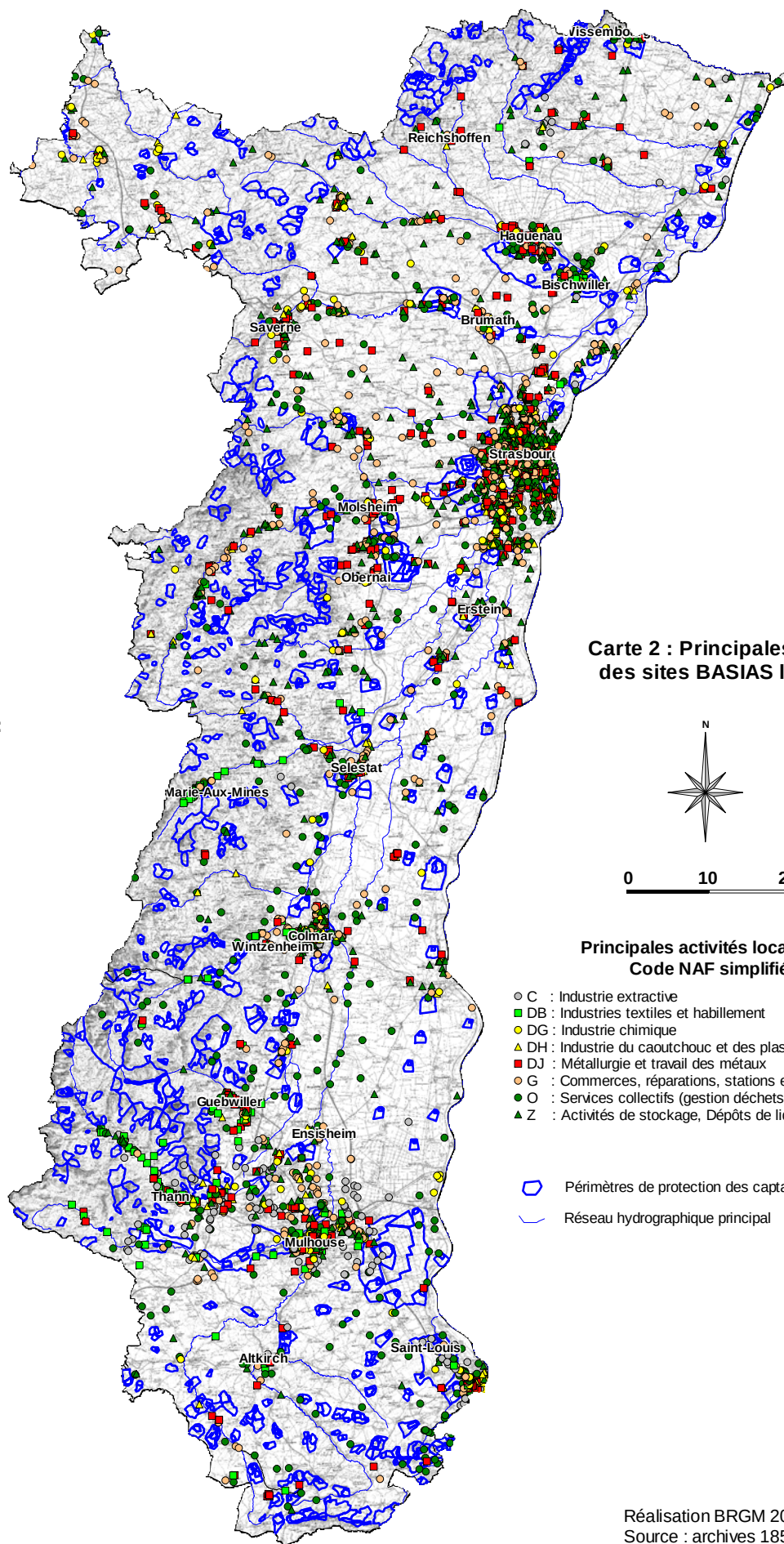
Partenaires financiers :



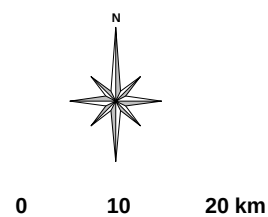
Réalisation BRGM 2005
Source : archives 1850-2000

INVENTAIRE HISTORIQUE REGIONAL D'ANCIENS SITES INDUSTRIELS ET ASSIMILES

ALSACE



Carte 2 : Principales activités des sites BASIAS localisés



Principales activités localisées Code NAF simplifié

- C : Industrie extractive
- DB : Industries textiles et habillement
- DG : Industrie chimique
- ▲ DH : Industrie du caoutchouc et des plastiques
- DJ : Métallurgie et travail des métaux
- G : Commerces, réparations, stations essence
- O : Services collectifs (gestion déchets...), décharges
- ▲ Z : Activités de stockage, Dépôts de liquide inflammable

- Péri mètres de protection des captages AEP
- Réseau hydrographique principal

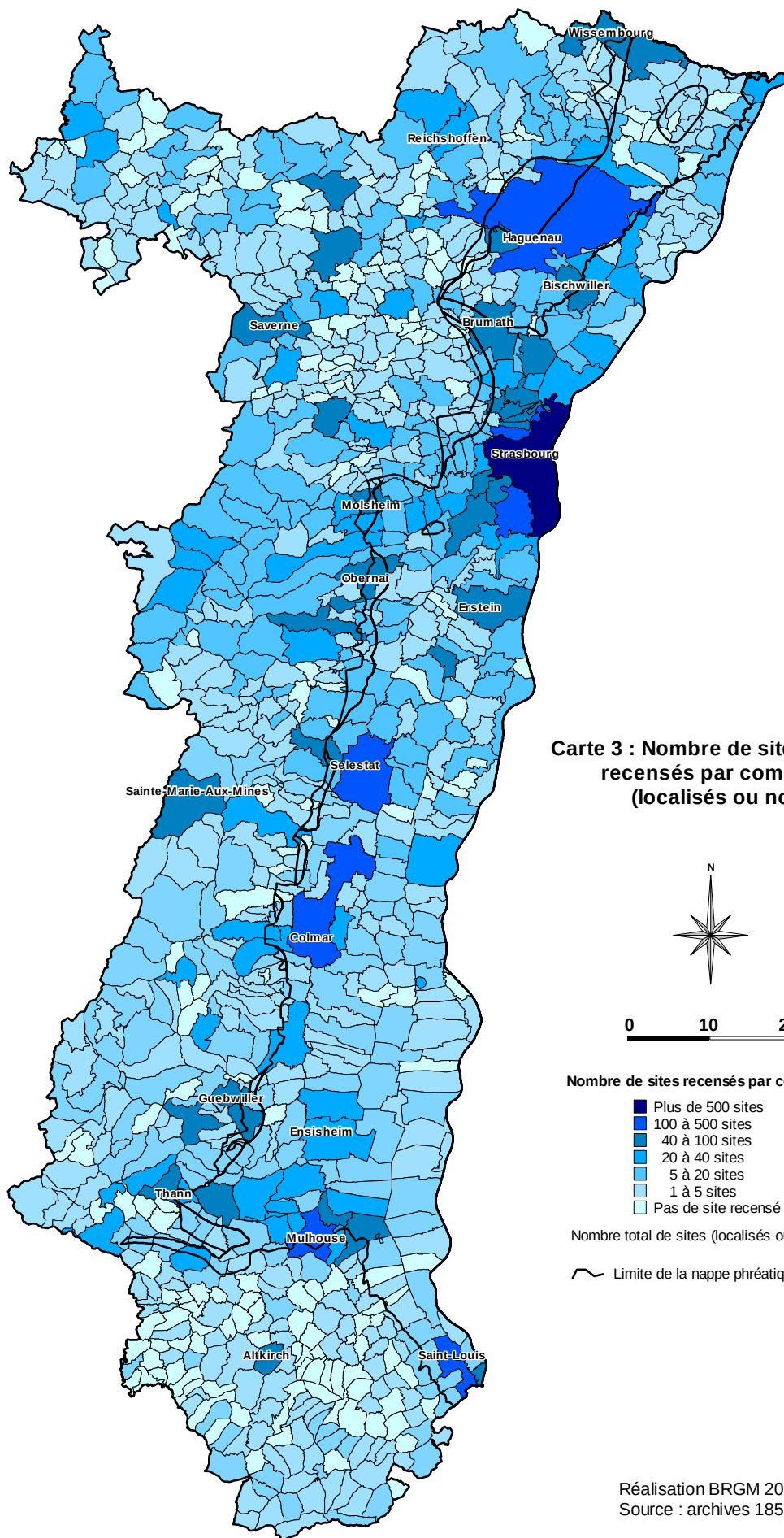


Partenaires financiers :



Réalisation BRGM 2005
Source : archives 1850-2000

INVENTAIRE HISTORIQUE REGIONAL D'ANCIENS SITES INDUSTRIELS ET ASSIMILES ALSACE



Carte 3 : Nombre de sites BASIAS recensés par commune (localisés ou non)



0 10 20 km

Nombre de sites recensés par commune

- Plus de 500 sites
- 100 à 500 sites
- 40 à 100 sites
- 20 à 40 sites
- 5 à 20 sites
- 1 à 5 sites
- Pas de site recensé

Nombre total de sites (localisés ou non) : 9502

— Limite de la nappe phréatique d'Alsace



Partenaires financiers :



Réalisation BRGM 2005
Source : archives 1850-2000

© BDcarto IGN, 1994



Centre scientifique et technique
3 avenue Claude-Guillemain
BP 6009
45060 Orléans Cedex 2 - France
Tél. : 02 38 64 34 34

Service géologique régional Alsace
15 rue du Tanin
Lingolsheim BP 177
67834 TANNERIES CEDEX - France
Tél. : 03 88 77 48 90